

"La Canada est une nation
souveraine et ne peut avoir de
devoir de la Grande-Bretagne ou
des Etats-Unis ou de qui que
ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui
faut prendre envers le monde."
Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Volume XXXVIII — No 215

MONTREAL, JEUDI, 18 SEPTEMBRE 1947

Trois cents le numéro

S. Joseph de Cupertino, conf.

TEMPS PROBABLE DEMAIN:

BEAU ET CHAUD

Maximum aujourd'hui: 70

Minimum aujourd'hui: 60

Maximum demain: 64

Minimum demain: 58

Baromètre: 1010, 30.15, 30.20

Après la grève des salaisons, ce serait la grève des livreurs de pain

Engager la bataille du logement

Contre les taudis et les habitations surpeuplées — En marge des déclarations de M. Duplessis à Drummondville — Les problèmes du petit propriétaire — Comment le gouvernement a mal résolu le problème financier des commissions scolaires — Qu'attend-il pour s'attaquer à la question de l'habitation?

Devant les propriétaires réunis en congrès à Drummondville, M. Duplessis a pris la défense de la petite propriété. Il a rappelé l'existence de nombre de plans pour régler les difficultés du logement, affirmant qu'il faut d'abord un plan d'ensemble et qu'il serait vain de songer à créer de nouveaux propriétaires si l'on ne ruine ceux qui existent actuellement.

Le contexte semble indiquer que M. Duplessis pensait surtout aux taxes municipales et scolaires.

Tout l'édifice municipal et presque tout l'édifice scolaire reposent dans notre province sur la taxe foncière. Cette situation était-elle normale? Elle apparaît comme un reliquat de l'époque où la propriété, chez nous comme ailleurs, était presque tout entière immobilière.

Prévisions le cas des commissions scolaires. Leur situation n'était pas dans l'ensemble catastrophique, mais plusieurs d'entre elles se sentaient gênées, certaines pliaient sous le poids de dettes trop lourdes, quelques-unes s'installaient dans le déficit chronique.

On connaît des exemples de maladministration criante. Dans l'ensemble les commissions scolaires étaient en difficulté pour la très simple raison que leurs moyens réels ne correspondaient plus à leurs besoins réels.

Or en serrant la question de plus près, on était frappé par deux faits:

— d'abord les évaluations, surtout dans le cas des grandes compagnies, ne sont pas toujours faites de manière équitable. Elles varient énormément d'une localité à l'autre, sans que toujours les facteurs régionaux suffisent à expliquer ces variations extrêmes;

— d'énormes compagnies sont situées dans de petites municipalités scolaires, ne subvenant qu'àux besoins de ces municipalités, et payant ainsi des taxes foncières ridiculement basses. J'ai souvent cité en Chambre le cas de villes comme Baie-Comeau et Arvida, des diverses municipalités de Drummondville, de Montréal-Est et de Ville La Salle, où la situation était paradoxale, sans que personne ait contesté mes avancées.

L'un des cas les plus ridicules était celui de la ville de Noranda. Une bonne partie des ouvriers travaillant à la Noranda Gold Mine habitent de l'autre côté de la rivière, à Rouyn. Mais la compagnie ne paye de taxes scolaires qu'à sa bonne ville de Noranda. Elle ne verse donc rien pour l'éducation des enfants de ses employés qui habitent de l'autre côté du pont.

Avant de mettre en cause toute l'assiette fiscale des municipalités, il importait donc de faire rendre gorge aux compagnies injustement privilégiées. Nous demandions au gouvernement d'étudier la suggestion suivante: établissement, pour les compagnies et corporations, d'un système d'évaluation plus scientifique et plus juste, et d'une taxe uniforme perçue par la province et répartie entre les commissions scolaires au prorata du nombre des enfants qui fréquentent nos écoles.

Cette façon de procéder comporte de multiples avantages. Elle n'enlève pas leur autonomie aux commissions scolaires — puisque la répartition des fonds perçus se ferait de manière automatique: on réduirait ainsi au minimum les dangers toujours énormes de "patronage" provincial. Et ce qu'on appelle la "taxe des neutres" servirait à l'instruction de tous les enfants de la province.

Le gouvernement Duplessis a commencé, ce qui était sage, par établir une commission d'enquête. Puis il a eu le mérite de s'attaquer à l'ensemble du problème, à ne plus le traiter comme une série d'abécédaires locaux qu'on faisait jusqu'à la crever au hasard des caprices et des amitiés politiques.

Mais quand il s'est agi de légiférer, le gouvernement n'a tenu aucun compte des suggestions de sa propre commission d'enquête. Il a gravement mis en danger l'autonomie des commissions scolaires, et pris le problème fiscal par le mauvais bout.

Par sa loi de 1946, il s'est constitué d'abord un fonds d'éducation. Pour y parvenir, il a taxé directement un certain nombre de compagnies et laissé les autres indemnes. Il s'est approprié une partie des bénéfices de l'Hydro-Québec — transformant ainsi en taxe indirecte une partie des montants que verse à Montréal le consommateur d'électricité et de gaz. Il a commencé par annexer Montréal-Est à la municipalité scolaire de Montréal, puis il l'a désannexé, etc.

Blocs-notes

Où ira cet argent?

Le gros événement ce matin pour beaucoup de gens, c'est la hausse du prix du pain. Cela compte dans tous les budgets, et le pain n'est point l'un de ces articles dont l'on peut, sans trop d'ennuis, se passer.

La principale explication que l'on donne de la hausse (il en est plusieurs), c'est l'abolition des subventions. L'abolition des subventions doit bénéficier indirectement à l'industrie.

Ceci pose tout de suite une question que la Gazette n'a pas été lente à soulever. L'abolition des subventions, en même temps qu'elle détermine dans une large mesure, une hausse qui retombera sur tous les consommateurs, représente pour le gouvernement une économie de plusieurs millions par mois: qui bénéficiera de cette économie: le contribuable qui, subissant la hausse, trouvera dans un allègement d'impôt un soulagement compensateur, ou le trésor fédéral, qui continuera d'absorber le

supplément d'impôt qui servait à couvrir le subsides? En d'autres termes, le contribuable sera-t-il contraint d'absorber à la fois la hausse déterminée par la suppression du subsides et l'impôt dont le produit était affecté au maintien de ce même subsides?

La question est intéressante. Elle valait sûrement la peine d'être posée.

...Si nous avions gardé les moeurs romaines, il se trouverait sûrement quelqu'un pour rappeler que, sans chercher trop longtemps, on trouverait facilement derrière ce besoin de taxer partout les nécessités de la guerre.

On ne révoit même pas encore de la bombe atomique et des projectiles volants que l'expérience et la sagesse des peuples avaient déjà proclamé qu'on ne va point à la guerre sans qu'il en coûte.

La seule différence c'est qu'il en coûte aujourd'hui beaucoup plus cher.

Demain?

Montréal et Lachine célèbrent

Une fois constitué ce fonds d'éducation, le gouvernement Duplessis s'est tourné vers les commissions scolaires. "Vous êtes plus ou moins endettés, leur a-t-il dit: eh bien, vous allez me passer vos dettes, et moi, gouvernement, je vais les assumer. Mais du même coup vous allez perdre votre autonomie financière: avec vos dettes, vous allez me remettre votre liberté."

Bref il a traité les commissions scolaires comme si elles étaient toutes coupables, comme si la cause de leurs difficultés résidait dans la mauvaise administration. Et pour profiter de la loi, il faut subir une sorte d'interdit. Quelles que soient les causes des dettes scolaires, le gouvernement ne consent à en décharger les commissions locales que dans la mesure où elles acceptent la tutelle financière du gouvernement.

La première conséquence de cette loi n'était pas d'ordre financier. C'était un pas résolu dans le sens de la centralisation scolaire: le gouvernement devait en franchir bien d'autres par la suite, mais c'est là une question qui n'intéresse pas directement notre sujet.

La seconde conséquence touche la propriété. Le règlement opéré ne regarde que le passé. L'Etat provincial assume des dettes; et le service de ces dettes: ce faisant il dégrève les payeurs de taxes scolaires, c'est-à-dire les propriétaires. Mais les circonstances qui ont produit ces dettes, le déséquilibre entre les moyens et les besoins des commissions scolaires restent exactement les mêmes. Il leur faudra encore se tourner vers Québec pour demander des octrois, tandis que toute une série de grandes compagnies continueront de payer des taxes dérisoires.

On a soulagé les propriétaires dans l'immédiat, (et à quel prix, nous l'avons vu tantôt); mais on n'a pas résolu leurs problèmes dans le domaine scolaire. Et la question municipale demeure intacte.

Le gouvernement Duplessis est au pouvoir depuis trois ans et demi. Il serait injuste de lui faire porter tout le poids de difficultés qui existent depuis longtemps. Mais nous croyons que depuis 1944 il aurait dû poser les jalons des solutions nécessaires, amorcer ce "plan d'ensemble" dont M. Duplessis reconnaît la nécessité.

Nous voici en 1947. Ni la question scolaire ni la question municipale ne sont résolues. Le propriétaire actuel continue d'être lourdement taxé.

'Et pendant ce temps la proportion des propriétaires demeure extrêmement basse.

Et la crise du logement s'accroît.

"Il est beau d'avoir des programmes, mais encore faut-il des réalités", dit M. Duplessis. Il oublie l'autre aspect du problème: encore faut-il avoir des maisons!

M. Duplessis attend, pour s'occuper du logement, que la fiscalité scolaire et municipale soit redressée? Et quand parviendra-t-il à ce résultat? Quand se décidera-t-il à couper dans la chair vive des grosses corporations? — Mais les ouvriers et les employés qui n'ont pas de maison, qui logent dans des lieux surpeuplés ou dans des taudis, attendront-ils indéfiniment le bon plaisir du gouvernement?

La L.O.C. vient de signaler pour la centième fois toutes les horreurs de la situation. Le président de l'Exécutif municipal, M. J.-O. Asselin, admet qu'il manque 75,000 maisons à Montréal. Et tout ce qu'on entend dire à Québec — dont le problème relève —, ce sont des généralités, des demi-vérités, des appels à une patience qu'on semble croire inlassable? Le premier ministre attend-il que le problème se règle de lui-même?

Rien ne presse davantage, et cependant Québec, qui veut défendre l'autonomie, n'accepte pas de prendre ses responsabilités dans une question qui a sous nos yeux les pires conséquences sociales?

Dès la prochaine session, nous attendons du gouvernement provincial une législation dans le domaine du logement. Nous attendons qu'il s'attaque à cette question avec l'ardeur et, s'il le faut, l'apreté que d'autres ont mises à poursuivre la guerre. Le gouvernement Duplessis doit engager sans tarder, et mener avec une énergie de fer la bataille du logement.

S'il la conduit comme il le faut, loin de "creuser des abîmes pour en remplir d'autres", il aidera du même coup le petit propriétaire actuel, et permettra de se multiplier le nombre de ceux qui possèdent leur maison.

André LAURENDEAU

18-IX-47

L'influence des Nations Unies menacée par le coût de la vie

La nécessité de secourir l'Europe pour entraver le communisme — Opinion mondiale et pain quotidien

M. Vishinsky, chef de la délégation soviétique à l'Assemblée générale, doit parler cet après-midi devant l'Assemblée générale, et l'on s'attend à ce qu'il réponde au discours que M. Marshall a prononcé hier. Les Soviétiques ont d'ailleurs eu l'occasion de riposter aux propositions des Etats-Unis. Hier après-midi, à la séance du comité directeur, M. Gromyko a proposé que le comité recommande à l'Assemblée générale de refuser la discussion du problème grec. Il a prétendu qu'un tel débat pourrait aggraver encore la situation qui sévit dans les Balkans.

Le délégué soviétique, insistant sur le danger de la discussion réclamée le matin par M. Marshall, a tout de même jugé le moment propice pour entrer dans le débat, et porter des accusations contre l'intervention des Etats-Unis en Grèce, disant que l'aide de Washington porte sur les deux domaines, et le président Truman n'a pas fait mystère de ce que son programme vise à protéger la Grèce contre l'agression dont elle est victime. Le gouvernement d'Athènes projette une démarche bien révélatrice là-dessus; il annonce qu'il demandera aux Etats-Unis la permission de porter l'armée de 130,000 à 270,000 hommes.

Une phase décisive

Bloquer les assauts que les satellites soviétiques livrent à la Grèce, c'est un geste fort défendable. Mais comme un tel secours comporte inévitablement la contre-partie d'une influence impérialiste, cette solution d'urgence ne vaut rien si l'on ne trouve pas un vrai remède au conflit général qui oppose les deux grandes puissances. Sans doute, c'est par la faute de l'U.R.S.S. que le litige existe, mais ce différend grec constitue tout de même une friction qui augmente le danger plus ou moins éloigné de la guerre.

Dans le cadre des Nations Unies, étant donné la paralysie du Conseil de Sécurité par le veto, le plus puissant facteur de paix c'est le rôle que l'Assemblée générale peut jouer comme une tribune où l'on atteint l'opinion mondiale. Cet élément, les Etats-Unis veulent l'utiliser au maximum par leur projet d'un comité de l'Assemblée siégeant en permanence.

Mais... ventre affamé n'a point d'oreilles, et l'influence de l'O.N.U. risque de rester impuissante si les peuples d'Europe doivent passer un nouvel hiver dans les affres de la famine et du froid. Or cette phase décisive

la même voie que M. Dionne importait, voici quelques mois, les jeunes Polonais autour desquels on a fait tant de bruit.

Au cours de la guerre, pendant sa dernière période particulièrement, nous sommes devenus familiers avec les troupes d'occupation des troupes qui l'on promenaient dans les airs. Le matériel, plus d'une fois, a suivi cette route nouvelle. Et l'on emploie dans la paix les mêmes méthodes: tout récemment, les dépêches nous racontaient le transport par air d'une maison démantelée.

Où s'arrêteront les progrès de la navigation aérienne, tant pour le fret que pour les voyageurs? Les principes sont posés, ce n'est plus maintenant qu'une question de progrès mécanique et de coût.

L'avion a pour lui cet énorme avantage, lorsqu'il s'agit surtout de longs trajets, de supprimer le coût de la voie.

Le Dr MacDonald

On vient de confier à sa terre natale, en Nouvelle-Ecosse, les restes mortels du très regretté Docteur John A. MacDonald. L'aveugle, apôtre des aveugles, a été accompagné dans la mort par un concert d'éloges qui eût singulièrement surpris ce glorieux modeste. Tous les journaux se sont fait un devoir de saluer sa grande mémoire et de marquer les leçons d'une vie qu'il faut bien qualifier d'héroïque.

L'un de nos confrères notait particulièrement ceci: le Dr MacDonald a rendu aux aveugles deux grands services: 1o il a démontré par son propre exemple à quels succès, à quelles réussites peut, en dépit de son infirmité, atteindre l'aveugle qui est bien doué et qui a la volonté de mettre en valeur ses dons; 2o il a rappelé aux voyants que, vraiment, en dépit de son infirmité toujours, on peut obtenir de l'aveugle.

Cette admirable vie comporte bien d'autres leçons. Elle commande par delà le tombeau la collaboration de tous les hommes de bonne volonté. Le plus juste hommage qu'on puisse rendre à la mémoire du Docteur MacDonald, c'est de travailler dans la voie qui fut la sienne.

La Guardia est de plus en plus malade

New-York, 18 (A.P.). — M. Fiorello La Guardia est toujours inconscient. Son état reste critique et le maire William O'Dwyer a demandé aux gens de New-York de prier pour le petit homme qui a été leur maire pendant douze ans.

M. La Guardia, qui est âgé de 64 ans, ne s'est remis que difficilement d'une opération qu'il a subie le 18 juin dernier. Mardi soir il s'est évanoui et son médecin a déclaré hier "que son état était un peu plus mauvais".

La suite du reportage de M. François Zalloni sur les événements d'Indonésie paraîtra dans notre édition de demain.

Ottawa-interviendrait dans la grève des salaisons

Le ministre fédéral de l'agriculture, M. Gardiner, a déclaré hier à Montréal, qu'il "prendrait en main" la grève des salaisons, dès son retour à Ottawa

QUEBEC, 18. (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province et M. Antonio Barrette, ministre du travail, ont déclaré à midi, qu'ils n'avaient rien de nouveau à annoncer concernant la grève dans les salaisons.

(Par la Canadian Press) — La situation de la viande s'aggrave toujours malgré les possibilités d'intervention du gouvernement fédéral dans le conflit entre les ouvriers unis des salaisons d'Amérique, et les grandes salaisons du pays. 12,000 ouvriers sont en grève depuis plus de 10 jours, à la suite de ce différend ouvrier.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, a déclaré hier soir à Montréal, à son retour de Grande-Bretagne, qu'il "prendrait en main" la grève des salaisons, dès son arrivée à Ottawa, aujourd'hui. Le ministre a ajouté que si la grève continue, les expéditions de viande à la Grande-Bretagne seront grandement affectées. Le Canada s'est engagé à livrer 263,000 livres de jambon et de bacon outre-mer, cette année.

Le premier ministre Douglas, de Saskatchewan, a déclaré hier que son gouvernement est entré en relation avec les autres gouvernements provinciaux afin d'en arriver à une entente générale pour mettre fin à la grève.

A la radio hier soir, M. J. S. McLean, de Toronto, président de Canada Packers, a exposé, au nom de sa compagnie et de Swift Canadian et Burns & Company, la situation actuelle de la grève. De son côté, M. Fred Dowling, directeur canadien de l'Union des ouvriers unis des salaisons, a aussi exposé son point de vue.

M. Dowling a blâmé les compagnies, pour la grève. Il a accusé ces compagnies d'avoir brisé les négociations, alors que l'union était prête à les poursuivre. Il a ajouté que l'augmentation demandée par l'union — une moyenne de 17 cents de l'heure — équivalait à environ 1-10 de cent la livre de viande, et que les compagnies pouvaient très bien la payer, à même les profits réalisés.

Je ne doute pas, a dit M. Dowling, que n'importe quel arbitre impartial, reconnaitra le bien fondé des demandes des

Protestations de la Yougoslavie

Les troupes américaines auraient commis des actes de "brutalité" dans la nuit du 15 au 16 septembre

Londres, 18. (Reuter) — La radio de Belgrade annonçait, hier soir, que le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie avait avisé son représentant à Washington de protester énergiquement contre les dommages causés et les offenses perpétrées par les unités militaires des Etats-Unis, en Istrie et à Gorizia, et aussi d'en demander réparation.

Un représentant de Yougoslavie affirme que les troupes d'occupation américaines en Istrie ont fait un grand pillage de biens de cette extrémité, d'où l'après le traité de paix, auraient dû revenir, de droit, aux forces yougoslaves.

Il dit encore que les troupes américaines ont commis plusieurs actes de brutalité envers la population durant la nuit du 15 au 16 septembre et qu'elles ont pillé et dévasté un hôpital à Sezana.

Sur la route entre les localités de Tolmin et de Kobarije les troupes américaines auraient attaqué et blessé des travailleurs yougoslaves qui étaient en train de réparer les lignes téléphoniques.

Un porte-parole déclare que les autorités de l'armée américaine auraient autorisé des unités sanitaires à entrer dans la ville de Gorizia pendant la nuit du 13 au 14 septembre, et cela avant que les troupes ne deviennent en vigueur, forçant, par le fait même, les unités yougoslaves d'abandonner leurs positions. Dans plusieurs endroits les soldats américains ont démolé des casernes qui leur avaient d'abord servi d'abri.

Près de Kobarije, en territoire yougoslave, les troupes de l'armée américaine auraient provoqué un sérieux incident en tirant sur des Yougoslaves.

Un groupe de fascistes italiens auraient pillé et miné, durant la nuit du 13 au 14 septembre, des édifices publics à Gorizia et cela sous la protection des Américains.

A Gorica, plusieurs fascistes protégés par les troupes américaines auraient fait irruption dans un club communiste et tué un albatru 30 personnes à coups de crosse de carabine. Après quoi ces victimes auraient été conduites en prison.

Les événements d'Indonésie

La suite du reportage de M. François Zalloni sur les événements d'Indonésie paraîtra dans notre édition de demain.

Le pain augmenté de 3 cents

Le prix du pain est augmenté de 3 cents "et plus", à compter d'aujourd'hui. Cette nouvelle a été annoncée hier soir par M. Lorenzo Lebel, aviseur industriel de la Ligue patronale des boulangers indépendants. On sait que cette Ligue compte dans ses rangs plus de 650 boulangers.

M. Lebel a souligné, par ailleurs, que les boulangers n'étaient aucunement responsables de cette augmentation. Elle est due en effet à la levée des contrôles par le gouvernement fédéral et à l'énorme augmentation dans le prix de la farine de blé, de seigle et de son.

On a appris par ailleurs que les livreurs de pain commencent à montrer du mécontentement. Ils se verraient menacés de réduction de salaire, par suite de cette augmentation du prix du pain.

On sait que le prix des livreurs de pain est fixé par le comité conjoint de l'industrie de la boulangerie. Les boulangers, par ailleurs, accordent aux livreurs une commission de 10 pour cent, environ, sur la vente du pain et de 20 pour cent sur la vente des pâtisseries. Par suite de l'augmentation du prix du pain, les boulangers songent à enlever cette commission, pour la remplacer par un salaire plus élevé que celui fixé par le comité conjoint, mais infiniment plus bas que ce que les livreurs retirent, aujourd'hui, par la vente du pain et des pâtisseries, soit le salaire et la commission.

Un grand nombre de livreurs, au service de grandes et de petites boulangeries, songent, advenant cette coupe de la commission, à quitter leur travail, en signe de protestation.

Après la grève des employés des salaisons, ce serait la grève des livreurs de pain. A quand la grève des consommateurs?

Les propositions Marshall diversement accueillies

La gauche trouve qu'elles feraient aux Etats-Unis la partie trop belle

Londres, 18. (P.A.) — Les propositions du secrétaire d'Etat Marshall pour une révision de l'organisation des Nations unies ont provoqué aujourd'hui des réactions diverses et plutôt réservées dans les capitales européennes.

Le secrétaire américain a demandé hier à l'Assemblée générale de l'ONU de créer une commission de la frontière grecque, un comité de sécurité qui ségrégierait durant toute l'année, et de faire en sorte de rendre plus libérales les conditions du veto des grandes puissances au Conseil de sécurité.

Les éléments d'extrême gauche voient dans le programme de révision de M. Marshall une arme contre la Russie. La droite, d'autre part, trouve que le plan est "la plus belle chance" qu'ait l'ONU de consolider sa structure.

A Londres, le Foreign Office n'a pas voulu se prononcer sur la question d'un porte-parole de gouvernement dit que la Grande-Bretagne laissera peut-être à ses délégués à l'ONU le soin d'exprimer le point de vue anglais.

Dans plusieurs milieux politiques d'Athènes, on approuve Marshall.

Le journal socialiste Avanti, de Rome, a intitulé son compte rendu du discours du secrétaire d'Etat américain: "Marshall cherche un prétexte pour inter-

venir dans les Balkans". Un journal communiste avait la manchette suivante: "Marshall a parlé pour la liquidation de l'ONU".

A Berlin, les titres des journaux de la zone russe disaient que le secrétaire d'Etat "essayait de dissoudre l'ONU". La plupart ont reproduit une dépêche de l'agence soviétique Tass disant que "les Etats-Unis tentent de faire de l'ONU leur instrument propre".

L'Independent Times, dans la même veine que plusieurs autres journaux londoniens, a déclaré: "Des amendements au système actuel de l'ONU peuvent permettre de meilleurs et de plus rapides moyens de conciliation, mais seule la volonté d'entente peut rendre efficaces ces moyens de conciliation".

Le Times est d'avis que le comité permanent de l'Assemblée générale serait utile comme interprète de l'opinion du monde en général, une opinion "qu'aucune puissance ne peut ignorer entièrement".

Le Liberal Manchester Guardian écrit: "Il est détestable d'accepter le présent état de choses qui permet à la Russie d'aller à l'encontre de la volonté de la majorité dans l'intérêt de sa politique sans scrupule; mais il serait plus détestable encore de changer l'ONU en une ligue américaine dirigée contre l'Union soviétique".

A travers le monde...

L'est à rencontrer l'ouest aujourd'hui. Les rencontres ont eu lieu en Europe et à l'Assemblée générale des Nations unies. Les réunions ont été caractérisées par un manque évident d'amié.

Alors que le chef de délégation Vishinsky est prêt à répondre en termes acides sur le discours prononcé hier le secrétaire d'Etat américain, M. Marshall, contre l'attitude soviétique, les Italiens et les Yougoslaves continuent de s'affronter de chaque côté de la nouvelle frontière qu'a établie le traité de paix.

A Trieste

On a dû faire venir des chars d'assaut hier pour défendre un point particulièrement menacé, mais les Yougoslaves ont finalement décidé de soumettre le litige à une commission conjointe. Les Italiens pour leur part continuent de protester contre le traité qu'ils ont fait de Trieste ce qu'elle est aujourd'hui.

La Grèce

L'ouest, que représente en l'occurrence le gouvernement des

Aux Indes

"La luerie continue" dans le continent subdivisé des Indes. Les troupes musulmanes, dans le dominion du Pakistan, ont été accusées par le gouvernement du dominion hindou de l'Inde, d'avoir continué la guerre et d'avoir tué des dizaines d'Hindous. C'était la première accusation officielle contre ces troupes.

En Indonésie

Ailleurs dans l'extrême Orient, la commission spéciale des Nations Unies que l'on a chargée d'enquêter sur l'observance de l'ordre de cesser le feu continue son travail. Elle fera rapport plus tard.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Daily Newspapers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BEclair 3361.

L'actualité

Laurent Berme

Laurent Berme? Que signifie ce nom? Réponse: ce fut le premier notaire... authentique, en Nouvelle-France. Avant lui, on ne connaissait que des notaires improvisés.

En matière d'explications sur ce précurseur, ayons plutôt recours aux lumières d'un garde-notes contemporain et parmi les plus notables. Devant ses confrères assemblés en congrès à la Pointe-au-Pic, Me Gleason Bette ébauchait précisément la figure de l'ancêtre professionnel Berme:

"En l'an de grâce seize cent quarante-sept, le onzième jour du mois d'août, Laurent Berme prend dans un acte qu'il authentique la qualité de Notaire Royal, en la Nouvelle-France. C'est le premier sur notre terre canadienne. Avant lui, chacun s'arrogeait le droit de passer des actes; les employés des compagnies, les soldats des garnisons avaient reçu les conventions des particuliers; Jean Guion, maître de Beauport, avait été le contrat de mariage de Robert Drouin et d'Anne Cloutier; Robert Giffard avait rédigé lui-même les concessions de ses censitaires; puis, ce furent les grefiers de la juridiction de Québec qui exercèrent les fonctions notariales; il fallait recourir aux notes primitifs d'établir et de prouver les conventions."

Le notaire québécois commença donc en cette année 1947, le troisième centenaire: l'anniversaire de son commencement. Pourtant, si les successeurs de Berme voudraient lui dresser un monument, la matière à son sujet serait maigre.

"Laurent Berme. Qui était-il? D'où venait-il?" se demande M. Bette. Il répond: "Tout ce que j'ai trouvé à l'Histoire du Notaire."

Avis de décès

KIMPTON. — A Ste-Thérèse de Blainville, le 18 septembre 1947, à l'âge de 79 ans, est décédée Sarah Kimpton, fille de Thomas Kimpton et de Zénaide Cousineau. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant, à 8 heures, à l'église paroissiale de Ste-Thérèse de Blainville. L'inhumation se fera au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. STE-CATHERINE
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
C.H.L.P.
12 h. 25
12 h. 30
PL. 1788-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Où l'on mange bien

ST-JEROME, QUE.

LE GRAND FESTIVAL

en faveur de la

Paroisse Saint-Philippe Apôtre

PARC RICHELIEU — BOUT DE L'ILE, MONTREAL.

aura lieu samedi le 27 septembre

Attractions diverses

Feux d'artifice

toute la journée

le soir.

COURSES DE PONEY — BOURSE: \$300.

\$1,100.00 en PRIX de PRESENCE

Achetez vos billets dès maintenant au Presbytère St-Philippe: 7109 rue Fabre ou réservez par tél.: DO. 2423. Admission: Adultes \$1.00 — Enfants: 50c.

LES DETENTEURS DE BILLETS SERONT ADMIS.

L'admission à Technique

215 candidats aux examens éliminatoires

L'Ecole technique ouvrirait de nouveaux ses portes la semaine dernière avec une inscription record, sous le patronage de M. Paul Sauvé, ministre du bien-être social et de la jeunesse. Pour 215 candidats aux examens éliminatoires elle en acceptait 133 en première année et 43 autres directement en deuxième année: ce dernier groupe venant surtout des collèges et écoles supérieures. En section anglaise, 51 sur 74 furent admis en première année.

M. Antoine Messier (E. S. St-Henri) s'est classé premier de tous les candidats. Les cinq autres par ordre de mérite furent: Léonard Lussier (E. S. L. Plateau), Camille Richard et Roger Poirier (E. S. St-Stanislas), Robert Monette (Collège Sacré-Coeur) et André Lagarde (E. S. St-Stanislas).

Parmi les candidats de 9^e année les premiers furent: Robert Lorange (E. Normale Jacques-Cartier), Claude Lavoie (E. St-Jean-Berchmans), Marcel Gauthier (Ecole Provost), Marcel Gauthier (Ecole Laval), Claude Richard (Ecole St-François de Laval), Jean Tétrault (Académie St-Michel).

Un résultat qui mérite d'être signalé spécialement est celui de Robert Lorange de 9^e année, qui s'est classé 14^e parmi tous les concurrents, car il faut noter que parmi ces 215 candidats 94 venaient des collèges ou des écoles supérieures et avaient fait au moins leur 10^e année.

En plus de ces candidats, l'école recevait cette année un plus grand nombre d'élèves directement dans ses classes régulières. Ces sujets venaient des autres écoles spécialisées de la province. Nous savons en effet que les programmes de différents écoles furent uniformisés il y a quelques années. De cette façon, une bonne douzaine d'élèves rejoignaient donc ceux de 4^e année et un nombre proportionnel entraient avec les élèves réguliers de deuxième et de troisième.

M. Hector-F. Beaupré, le directeur de l'Ecole technique, tient à rappeler que vu la demande grandissante de spécialistes plus avancés, les cours de dessin, d'électronique, de plastique, d'outillage pour plastique, et de soudure se donneront désormais en cours post-scolaires. Ils sont offerts aux diplômés de nos écoles techniques et durent presque tous un semestre. Les prochaines inscriptions pourront se faire d'ici le 7 janvier 1948. Des prospectus sont à la disposition des diplômés qui désirent se renseigner.

M. le directeur annonce de plus que l'inscription aux cours du soir débutera bientôt. Les personnes intéressées sont priées de se procurer le prospectus de ces cours, où l'on trouvera les renseignements désirés au sujet des programmes et les dates d'inscription.

Deux conciliateurs à Louiseville

Les représentants du gouvernement provincial sont arrivés hier soir

Les Trois-Rivières, 18. (D.N.C.) — Deux représentants du ministère provincial du travail sont arrivés hier soir à Louiseville dans l'espoir de régler le différend ouvrier qui paralyse l'Associated Textile Company of Canada Limited et l'Empire Shirt. Ce sont MM. Donat Quimper, avocat-chef du Service de la conciliation, et Léonce Cliche, conciliateur. Ils ont rencontré hier soir les représentants des grévistes et sont censés rencontrer aujourd'hui les employeurs.

La grève entre aujourd'hui dans sa neuvième journée et se poursuit paisiblement avec piquetage aux deux usines. On se rappelle que, la semaine dernière, au lendemain même de la déclaration de la grève, M. Léonce Cliche est allé à Louiseville et en est parti quelques heures plus tard sans avoir rencontré les patrons.

Les conciliateurs ont eu, hier soir, des entrevues avec M. Roland Lemire, secrétaire du conseil central des syndicats ouvriers nationaux des Trois-Rivières, et les exécutifs des deux syndicats qui sont en grève depuis mercredi de la semaine dernière. Quand ils auront aujourd'hui rencontré les patrons, les conciliateurs s'abouchent de nouveau avec les représentants des ouvriers pour régler, si possible, ce conflit qui affecte sept cents ouvriers à l'Associated Textiles et deux cents vingt-cinq à l'Empire Shirt.

Le syndicat du textile de Louiseville, qui groupe les employés de l'Associated Textiles, réclame 5 cents l'heure de plus que les taux recommandés par le tribunal d'arbitrage, le printemps dernier, exception faite pour les gars (arrangeurs de métiers) pour lesquels on demande 8 cts l'heure, le tout rétroactif à 13 janvier, date du début des négociations.

Le syndicat du vêtement (celui de l'Empire Shirt) réclame des hausses de salaire variées, environ 10 cents l'heure, l'application de la formule Rand pour ce qui est de la sécurité syndicale et la réinstallation du président congédié.

Les recettes du P. C. en hausse de 3 p.c.

Au cours de la semaine terminée le 14 septembre, les recettes brutes du Pacifique canadien ont accusé une hausse de \$188,000, vis-à-vis de la même période de l'an dernier. Les profits se sont élevés à \$8,407,000 à comparer à \$8,219,000, soit une augmentation de 3.0 pour cent.

Au Kiwanis-Saint-Laurent

Les paroles remarquables d'un ministre protestant

Le révérend Norman Rawson déclare que l'Eglise catholique est la seule à se rendre véritablement compte du péril communiste — La campagne de pommes progresse avec satisfaction

Le club Kiwanis-Saint-Laurent recevait, hier midi, un des orateurs les plus habiles qu'il ait jamais invités à ses déjeuners hebdomadaires. Il s'agit du révérend Norman Rawson, recteur de l'Eglise Centenary United, de Hamilton.

Le conférencier avait intitulé sa causerie: "Le prix de la paix" et il a commencé par faire remarquer à ses auditeurs que le monde, si on veut l'observer avec quelque attention, tombe en ruines: en fait, les premiers coups de feu de la troisième guerre mondiale ont déjà été tirés (en Grèce, en Mandchourie et en Iran). Si nous n'arrivons pas à poser quelques actes décisifs d'ici dix ans, nos enfants connaîtront la guerre la plus terrible qui soit.

"Je crois, dit le révérend Rawson, que tous les peuples désirent la paix, mais je crois aussi que pour l'assurer nous devons orienter notre vie d'une manière différente. Nous devons lâcher de nous comprendre. C'est ainsi qu'il n'est pas un seul résident de l'Ontario qui n'aurait pas la plus vive admiration pour ceux du Québec, si des échanges culturels étaient plus fréquents et si nous nous visitions plus souvent."

Dans le domaine social, il faudra que les hommes comprennent et admettent que si les

qualités individuelles de chacun amènent la création des diverses classes de la société, tous, par contre, sont égaux devant Dieu et tous ont le désir immense de voir leur dignité humaine reconnue par leurs semblables.

Le danger communiste

Abordant le fond de son sujet, le révérend Rawson explique que nous devons réaliser le danger ou nous vivons: "Nous n'avons pas, dit-il, sacrifié le meilleur de nous-mêmes et détrôné le nazisme pour installer à sa place le communisme."

Il précise que la lutte d'aujourd'hui et celle de demain seront des batailles d'idées et que nous devons, de toute évidence, connaître celles que nous défendons. "Pourtant, ajoute-t-il, les seuls, de nos jours, qui savent où ils vont sont les communistes."

A ce moment, le conférencier déclare: "Je suis un ministre protestant et, dans certaine mesure, j'aurai quelque peine à vous dire ce qui suit: il n'empêche que la vérité et un souci de justice m'obligent à reconnaître que seule, de nos jours, la grande Eglise catholique romaine se rend compte de l'imminence du péril communiste... le pape Pie XII, homme d'une extraordinaire intelligence et qui parle neuf

langues, est au courant de la situation internationale comme pas un sur terre..."

Le Révérend Rawson dit ensuite qu'entre le christianisme et le communisme il n'existe rien de commun. D'abord parce que les chrétiens croient en Dieu et que les communistes nient son existence. Ensuite, parce que nous croyons que l'Etat existe en fonction de l'individu, tandis que les communistes prétendent que les individus doivent avant tout servir l'Etat. Enfin, parce que nous voulons avoir le droit de penser librement et non être forcés à accepter des idées toutes faites, comme les communistes l'exigent.

Le conférencier termine sa causerie en indiquant que si nous voulons avoir la paix, nous devons en payer le prix et véritablement nous sacrifier pour elle.

"Cessons, dit-il, de ne servir la démocratie que par des paroles et vivons en véritables chré-

tiens si nous tenons à garder ce titre."

Vif succès de la campagne de pommes

Au cours d'une brève entrevue avec M. Roland Lepage, président de la campagne annuelle de pommes du club Kiwanis St-Laurent, celui-ci nous a déclaré que la campagne progresse avec satisfaction.

"Déjà, dit-il, la moitié de notre objectif a été atteinte. Nous avons vendu jusqu'à maintenant plus de 9,000 caisses de pommes". Il nous a expliqué ensuite que l'on a formé cette année, parmi les membres, le club "Eugène Gibeault" dont pourront faire partie ceux qui auront vendu plus de 250 caisses de pommes. Dix membres font déjà par-

tie de ce club et hier, on a mentionné que M. Eugène Gibeault lui-même, avait vendu 1123 caisses, tandis que M. Laurent Dubois en avait placé 825.

Au sujet de la vente par les rues, M. Lepage rappelle qu'elle aura lieu le 27 septembre prochain. Il demande au public de se montrer généreux et d'aider le club à venir en aide à l'enfant malheureux. Il rappelle aussi que tous ceux qui voudraient acheter une caisse de pommes peuvent le faire avec facilité en téléphonant au secrétaire du club Kiwanis St-Laurent (HA. 9966).

Au cours du déjeuner d'hier, on a noté que M. Romuald Bourque a remis à M. Lepage un chèque de cent dollars, don de la municipalité d'Outremont, à la campagne de pommes.

EAU des CARMES BOYER

EFFICACE contre VERTIGES, ETOURDISSEMENTS, FAIBLESSE, SYNCOPES, MIGRAINES, INDIGESTIONS. QUELQUES GOUTTES SUR DU SUCRE OU DANS UNE INFUSION. Distributeur: J.-ALFRED GUIMET, 14 est, rue Saint-Paul, Montréal.



Commandez maintenant POMMES McINTOSH de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES McINTOSH FANCY No 1. Livraison au commencement d'octobre. Donnez votre commande dès aujourd'hui.

Le 1/2 minot \$2.98

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Signalez JOUR et NUIT:

HA. 7251

La grève des salaisons

Au cours des récentes négociations entre Canada Packers Limited et les Ouvriers Unis des Salaisons d'Amérique, l'Union était représentée par un groupe d'officiers nationaux, dont le chef était M. Dowling, et par un représentant de chaque local (environ 20 personnes en tout).

Les négociations ont échoué lundi, le 8 septembre. Mardi, le 9 septembre, le Ministre du Travail d'Ontario invita les représentants de la Compagnie et de l'Union à le rencontrer à son bureau afin de discuter des méthodes possibles pour empêcher une grève. Le Ministre expliqua que son intervention n'était pas officielle et était faite seulement dans l'espoir d'effectuer un règlement.

Après deux conférences tenues le 10 et le 11 septembre, M. Fine, Chef Conciliateur du Ministère du Travail d'Ontario, suggéra que la Compagnie et l'Union convinsent d'une médiation neutre avec l'engagement fait au préalable que si on en arrivait à une entente, elle s'appliquerait à toutes les usines. Cette référence volontaire éliminerait toute difficulté possible en ce qui concerne les juridictions provinciales.

La Compagnie accepta la proposition, sous condition que toutes les usines continuent leur travail.

M. Fine pria instamment M. Dowling de garder les ouvriers au travail, disant que si la grève était déclarée, elle serait illégale. M. Dowling promit de faire parvenir sa réponse mercredi, le 17 septembre.

C'est pour cette raison que le compte rendu suivant n'a pas été publié avant aujourd'hui.

Les employés des salaisons de 28 usines situées dans 8 provinces reçurent l'ordre de quitter leur travail.

Dans toutes les provinces excepté deux (L'île du Prince-Edouard et la Saskatchewan), il existe des lois qui indiquent la procédure essentielle à suivre avant qu'une grève puisse être déclarée.

Dans six provinces, — La Colombie Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, les grèves ont été déclarées à l'encontre de ces lois.

Avant que les négociations entre la Compagnie et l'Union eussent échoué (lundi le 8 septembre) les Compagnies firent un appel urgent aux représentants de l'Union afin de référer les points en litige à quelque procédé de médiation.

Cet appel fut fait pour les raisons suivantes: — que, les 3,000 employés de la Compagnie Swift étant déjà en grève n'avaient pas touché de salaire depuis deux semaines et que cette grève au lieu d'aider à régler leur problème en avait retardé la solution.

qu'un petit groupe de 20 personnes décidaient de par leur propre volonté d'exiger que 10,000 hommes et femmes de plus se mettent en grève.

que, cette grève durerait sans aucun doute, 2 ou 3 semaines ou même plus et que durant ce temps 10,000 hommes et femmes ne toucheraient aucun salaire.

Un nouveau compte rendu expliquant les points en litige sera publié prochainement.

REMARQUE:

La Loi des Relations Ouvrières de Québec défend de faire la grève à moins que:

(a) Un Conseil d'arbitrage ait entendu le différend.

(b) Quatorze jours se soient écoulés depuis que le Conseil d'arbitrage a rendu sa décision et que durant cette période, la décision n'a pas été mise en force.

La grève actuelle est illégale, par rapport aux règlements de la Loi des Relations Ouvrières de Québec, lesquels règlements les Ouvriers Unis des Salaisons d'Amérique ont refusé d'observer.

CANADA PACKERS LIMITED

Le Réseau National célèbre un centenaire

Lord Alexander préside aujourd'hui de grandes fêtes, marquant l'anniversaire du premier chemin de fer sur l'île de Montréal — Un don du Réseau national à la ville de Montréal

Ce matin, par un temps magnifique et en présence d'une foule nombreuse, le gouverneur général du Canada, lord Alexander, est arrivé à Ottawa pour présider les fêtes grandioses qui marqueront au cours de la journée, à Montréal et à Lachine, le centenaire du premier chemin de fer sur l'île de Montréal.

Après avoir passé en revue, à la gare centrale, une garde d'honneur composée de vétérans à l'emploi du Réseau national, le gouverneur général et sa suite sont allés à la gare Bonaventure.

A cet endroit, M. John Love, président de la Canadian Railroad Historical Association, a invité lord Alexander à dévoiler une plaque de bronze, commémorant le départ de ce premier train. Rappelons que celui-ci était un convoi qui nous paraît aujourd'hui d'une allure plus que modeste. Il circulait entre Montréal et Lachine et on ne peut douter qu'il contribuait grandement au développement économique de l'île de Montréal.

Aujourd'hui, cent ans plus tard, une cérémonie du même genre s'est déroulée à la gare Bonaventure. Car à cet endroit, et après que le gouverneur général eut dévoilé la plaque dont nous avons fait mention, les maires de Montréal et de Lachine ont officiellement inauguré deux wagons ultra-modernes du Réseau national: ces wagons ont été baptisés le *Montréal* et le *Lachine*. Cet après-midi, ils feront partie d'un convoi spécial qui transportera le gouverneur général et sa suite de Montréal à Lachine, dans une sorte de voyage symbolique.

Au déjeuner officiel

A midi trente, en l'hôtel Windsor, un déjeuner officiel a été offert au gouverneur général et aux autorités du Réseau national par la ville de Montréal. Au cours de ce déjeuner, le président du Réseau national, M. R. C. Vaughan, a offert à la municipalité une peinture à l'huile exécutée par M. A. Sherif Scott représentant le départ du premier train, il y a cent ans.

M. Vaughan a prononcé une allocution dont nous extrayons les passages suivants:

"Le *Montréal* et *Lachine* Rail Road", dont nous célébrons le centenaire, mesurant huit milles de long et sa capitalisation de 75,000 livres. Toutes les grandes entreprises ont un moment de naissance et ce chemin de fer n'a pas fait exception à la règle. Ces huit milles, font aujourd'hui partie intégrante d'un réseau qui compte 23,000 milles de voies ferrées, servant toutes les provinces du Canada et plusieurs États américains, et constituant le plus vaste système de transport sur le continent nord-américain. Le *Montréal* and *Lachine* Rail Road employait une poignée d'hommes et, à cette ville, nous ne trouvons pas de preuve nulle part. Aujourd'hui, le Réseau national emploie 14,000 personnes, se trouve le plus fort contribuable de Montréal et le plus gros acheteur de matériel dans cette grande ville industrielle.

M. Vaughan indique ensuite sur le tableau les personnages principaux qui assistent à l'inauguration du premier train et il fait remarquer, avec une pointe d'humour, que le maire d'alors était absent: "C'est, dit-il, qu'il était mort de la peste deux jours auparavant... Je souhaite de tout coeur, M. Houde, que pareil malheur ne vous arrive jamais, mais qu'au contraire, vous continuiez à vivre longtemps et heureux au service de cette ville."

Réponse du maire Houde

Le maire de Montréal, M. Camille Houde, a remercié les autorités du Réseau National, en déclarant qu'il lui était extrêmement agréable d'accueillir au nom de la Cité la peinture de M. Scott.

Il ajoute que ce tableau perpétuera le souvenir d'un événement de grande importance dans l'histoire de la ville:

"Il est indiscutable, dit-il, que sans l'esprit d'initiative d'hommes comme M. James Ferrier et vous-mêmes, M. Vaughan, notre ville ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. En dépit de ses avantages naturels — géographiques et autres — Montréal ne serait pas la métropole du Canada si elle n'avait été, dès les débuts du rail en notre pays, le point de rayonnement de nos grands réseaux ferroviaires et en tout premier lieu du Réseau National."

"Mais il est un autre fait que je ne puis passer sous silence; ce sont les excellentes relations qui ont existé, dès les débuts, entre le Réseau National et la ville de Montréal. Cette dernière ayant eu besoin de l'aide pour l'idée de s'adresser au chemin de fer pour éclairer ses rues eut la bonne fortune de s'en procurer aux États-Unis. Ce geste aurait marqué le commencement du grand service de messagerie que vous dirigez aujourd'hui. Monsieur Vaughan, avec tant d'autres aussi importants."

"Et c'est pourquoi, ajoute M. Houde, si l'entreprise que nous honorons aujourd'hui, en reconnaissance de tout un siècle de loyaux services à notre ville et au pays tout entier, a de multiples raisons d'être fière de l'énorme et fructueux effort qu'elle a fourni pour le bien commun, nous avons, nous aussi, de bonnes raisons de nous enorgueillir de ses exploits et de la présence de ses bureaux-chef dans nos murs. N'est-ce pas à Montréal qu'est né ce centenaire dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, un centenaire si remarquable qu'il nous a permis de franchir un pas de plus vers la civilisation, en vieillissant et de ralentir son train, il ne fait que grandir et se développer et qu'il ajoute à ses nombreuses et indispensables fonctions?"

"Messieurs, en vous invitant tout à l'heure à boire à la santé du Réseau national, je songeais à la dette de reconnaissance que, comme citoyens de Montréal, nous devons au grand réseau ferroviaire dont l'essor fut parallèle à celui de notre ville. Je formule maintenant avec vous le voeu que ce deuxième centenaire du Réseau national sur notre île marque un progrès au moins égal."

Opposition à toute conscription

Le congrès de la C.T.C.C. demande aussi la réorganisation de la "War-time Housing"

Saint-Hyacinthe, 18 (De notre envoyé spécial). La *Housing Enterprise*, qui a succédé à la *War-time Housing*, a été l'objet de quelques attaques de la part de certains délégués au congrès de la C.T.C.C., qui ont critiqué, appuyés par le congrès tout entier, la manière d'agir de cette entreprise d'Etat. On a estimé que l'augmentation des loyers insupportables auxquelles les ouvriers ont à faire face lorsqu'ils décident de construire leur propre logement et contre la priorité dont jouit la *War-time Housing* (ou la *Housing Enterprise*) qui lui a succédé, sur les matériaux de construction et les immenses entrepôts de cette entreprise d'Etat qui regorge de tous ces matériaux.

En conséquence, la C.T.C.C. a été priée de voir à ce que disparaissent au plus tôt les restrictions sur les matériaux de construction, et que les entreprises privées de se développer normalement en tant que la construction est concernée.

(La très grande partie de ces restrictions ont été abolies par la dernière ordonnance publique ces jours derniers). De plus la C.T.C.C. et c'est ce qui est le plus important, demande un gouvernement de réorganiser cette entreprise d'Etat de même que l'entreprise du genre qui relève du ministère des anciens combattants, de façon à ce que ces organismes puissent utiliser des maisons convenables et à un prix de vente ou de location à la portée de la classe ouvrière au lieu de construire de mauvaises habitations à un prix exor-

bitant comme la chose se pratique actuellement.

La C.T.C.C. demandera au gouvernement provincial de baisser le coût de la Gazette officielle afin que cette source d'informations soit à la portée de la classe ouvrière. L'on recommandera aussi que la Gazette officielle soit distribuée gratuitement aux syndicats incorporés.

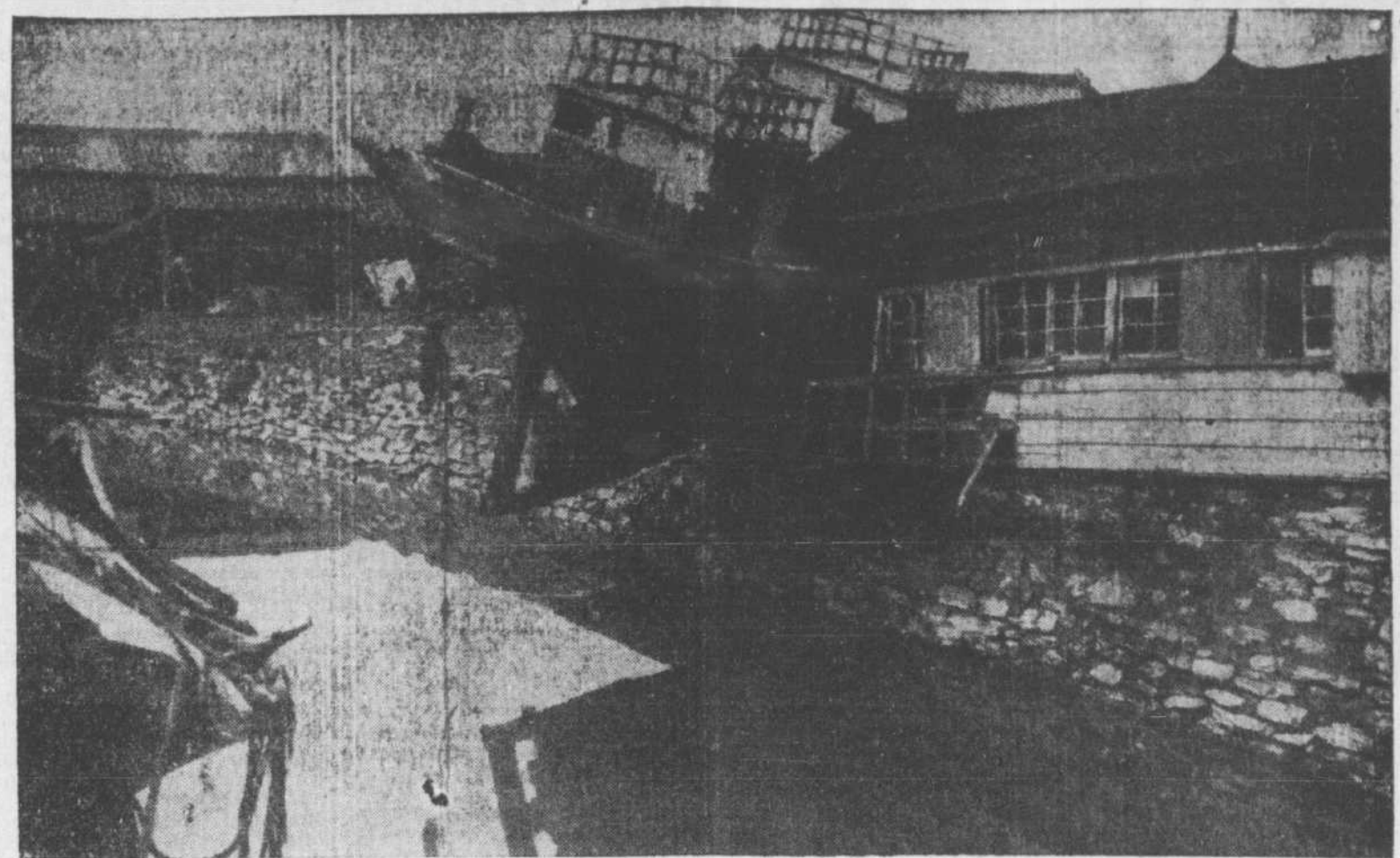
A la demande des délégués, la C.T.C.C. fera pression auprès de la Commission d'assurance-chômage afin que les prestations d'assurance soient payées après trois jours au lieu de neuf jours. Le congrès a aussi adopté une résolution par laquelle la C.T.C.C. s'oppose à toute conscription de la main-d'œuvre dans les usines, en temps de paix comme en temps de guerre.

Comprenant que sans l'éducation il est difficile d'arriver à des réalisations durables, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada demandera au gouvernement d'introduire l'enseignement de la doctrine sociale chrétienne dans les cours primaires. Elle espère qu'ainsi les adultes de demain seront mieux préparés à exercer une action syndicale et chrétienne.

La représentation

Une question de régie interne débattue au cours de l'avant-midi d'hier, a démontré combien les congrès de la C.T.C.C. étaient de beaucoup plus représentatifs que ceux de toutes les autres unions ouvrières en Amérique du nord.

Cette question de la représentation au congrès de la C.T.C.C. a donné lieu à une très vive discussion et à plusieurs passages d'armes. Un groupe de congressistes opinait pour la représentation nombreuse telle qu'on la pratique actuellement, tandis que l'autre tentait de démontrer qu'il valait mieux, pour le bien de tout le mouvement syndical, réduire cette représentation. Ceux-ci invoquaient des raisons de finances, tandis que ceux-là considéraient les congrès comme



Au Japon 50,000 maisons sont inondées et deux villes endommagées par un raz de marée. La dernière catastrophe japonaise était un tremblement de terre qui a eu lieu au mois de décembre 1946. C'est à cette époque que ce navire avait été précipité contre un entrepôt qu'il avait coupé en deux. Le sinistre actuel a interrompu la circulation des tramways dans la ville de Tokyo.

Un terrible ouragan a semé la dévastation dans toute la Floride

Des vents de 100 milles à l'heure font pour des millions de dollars de dommages — Pertes de vie — Miami et Palm Beach n'échappent pas à la tempête

Atlanta, 18 (A.P.). — Le formidable ouragan de l'Atlantique, qui a balayé le sud de la Floride hier, a obliqué vers le nord et frappera probablement ce soir l'ouest de la Floride, entre Apalachicola et Pensacola, à une vitesse d'environ 100 milles à l'heure, rapporte le bureau météorologique.

Dans un bulletin de 10 h. 15 (heure de l'est), le bureau dit que l'ouragan passe, actuellement à 100 milles au sud-ouest de Tampa et qu'il se dirige apparemment en direction ouest-nord-ouest à 15 milles à l'heure. Il est alimenté par des vents de 100 milles à l'heure.

Miami, 18 (A.P.). — Un terrible ouragan a traversé aujourd'hui le golfe du Mexique, laissant derrière lui, en Floride, au moins 20 morts, des milliers de personnes en détresse, des réfugiés affamés et des centaines de milliers de dollars de dommages. Pas moins de 17 personnes manquent à l'appel. 5000 personnes se sont entassées dans des abris improvisés dans la ville de Sebring et elles réclament instamment des vivres. Elles ont été conduites à hier par la menace qui planait au-dessus de leurs maisons.

C'est le plus fort ouragan qui ait frappé le sud de la Floride depuis dix ans. On ne connaît pas encore l'étendue des dommages, mais on croit que les riches et peuplées régions de la partie la plus basse de l'île ont été épargnées.

Aléa, des villes de millionsaires, de riches plantations d'oranges et des potagers célèbres ont été balayés par des vents furieux, qui soufflaient de l'est à l'ouest. Après une course vertigineuse, à une vitesse atteignant jusqu'à 120 milles à l'heure, l'ouragan

se'est enfoncé dans le golfe du Mexique. Les observateurs des bureaux de météorologie disent que la colonne de vent se dirige vers l'ouest à dix milles à l'heure, mais que sa vitesse atteint 100 milles à l'heure.

Il semble que ce soient les producteurs de fruits qui aient souffert le plus cruellement. Leur récolte, évaluée à \$100,000,000, était encore dans les arbres et à certains endroits tout est irrémédiablement perdu.

Des rapports en provenance de Okeechobee disent que les conditions y sont "déplorables". On ne rapporte aucune perte de vie dans la région, mais 10,000 personnes au moins ont fui par train ou par automobile, pour éviter que ne se répète la tragédie de 1928, alors que 1,500 personnes avaient été noyées par les eaux déchaînées du lac.

Les endroits les plus célèbres de villégiature, dont Palm Beach, Miami, Fort Myers, ont été frappés sans merci. Mais on ne signale de catastrophe à aucun de ces endroits.

A Pompano, juste au nord de Miami, deux magnifiques domaines ont reçu la visite des vents. Deux châteaux et un casino ont "disparu dans l'océan". Tout ce que l'on a retrouvé après coup, ce fut les bagnoires!

Près de Fort-Lauderdale, 27 maisons ont été complètement détruites et 188 autres endommagées. Une seule personne aurait été blessée.

La Croix-Rouge a dépêché un peu partout en Floride des ambulances, des médicaments et des secours de diverses natures. L'électricité et le téléphone ont été interrompus. Il n'y avait que des chandeliers, des lanternes et d'autres appareils rudimentaires pour l'éclairage.

Richard Gauthier, organisateur de concours de beauté, fondateur et ex-président de la "Ligue du bien public", cet organisme voué à la défense des grilles et des débits de boisson... Richard Gauthier a été condamné à six mois de prison!

Non seulement ce monsieur occupait-il de "beauté" et de "bien public", mais aussi (il faut bien le reconnaître) de "moralité". Il a entrepris il y a quelques semaines de visiter les maisons de chambres les mieux connues de Montréal. Il est passé chez une certaine dame Coutu, 909 rue St-Denis, qui tient une maison de chambres sous le nom de *Moonlight Tourist*. Il s'est pré-

La C. T. C. C. réclame le crédit ouvrier

Le congrès de St-Hyacinthe appuie, en la matière, les demandes de la J.O.C.

St-Hyacinthe, 18 (par Jean-Marc Laliberté). — Le congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, réuni ici à St-Hyacinthe depuis dimanche dernier, a épuisé hier après-midi le feuillet général des projets de résolutions qui comportait 156 items.

Plusieurs de ces projets, comme nous l'avons déjà mentionné, ont donné lieu à de vives discussions qui toutes, malgré la violence qu'on a déployée du début à la fin, ont été réglées dans la plus grande harmonie.

Vers la fin de l'après-midi, il a été question du magnifique travail accompli par la J.O.C. et particulièrement des voeux que la J.O.C. a formulés lors de son grand congrès international récemment tenu à Montréal. A l'unanimité le congrès de la C.T.C.C. a donné son appui à notre Jeunesse ouvrière catholique en adoptant une résolution présentée par la Fédération du bâtiment.

D'autres résolutions importantes qui ont une grande portée sociale ont aussi été adoptées. Ainsi, l'une propose que des crédits soient versés aux chômeurs afin de leur permettre de suivre des cours; une autre demande qu'un congé soit accordé au père de famille à la naissance d'un enfant. Dans un autre domaine, une résolution très importante demande la création d'une commission et de tribunaux qui jugeront des augmentations de prix que les producteurs exigent pour leurs produits. Cette résolution a pour but de bien démontrer que les revendications des ouvriers ne sont pas les seules causes qui contribuent à la hausse du coût de la vie.

Appui à la J.O.C.

La résolution demandant que la C.T.C.C. donne tout son appui à la J.O.C. présentée par la Fédération du bâtiment se lit comme suit:

Considérant que la J.O.C. est le mouvement représentatif officiel de tous les jeunes travailleurs du Canada;

Considérant aussi que plusieurs de ses nombreux membres font partie de nos syndicats; et que le mouvement devra donc dans un avenir rapproché, il est résolu que ce congrès appuie fortement les voeux que la J.O.C. a formulés lors de son grand congrès international récemment tenu à Montréal, à savoir:

a) La semaine de 40 heures.

b) L'orientation professionnelle généralisée dès la sortie de l'école afin de permettre aux jeunes de se choisir un métier selon leurs aptitudes et leurs goûts;

c) L'apprentissage obligatoire durant les heures de travail avec un plan semblable à celui des vétérans; "Training on the job", en vertu duquel l'employeur paie une partie du salaire et le gouvernement l'autre partie.

d) L'abolition du travail de nuit pour les femmes et les jeunes filles, ainsi que l'abolition de tout travail le dimanche; nous demandons donc au congrès de faire une pression énergique afin que la loi soit appliquée.

e) Le crédit ouvrier pour que toutes nos familles ouvrières puissent avoir accès à la propriété. C'est d'ailleurs le grand désir du Souverain Pontife qui est manifesté dans les encycliques qu'on a lues hier, la meilleure manière d'éliminer le terrible problème de l'insécurité dont souffre notre classe ouvrière présente. C'est enfin un remède excellent contre toute doctrine subversive. Demande est donc faite au congrès d'appuyer les efforts faits jusqu'ici par la J.O.C. et la L.O.C., surtout lors de sa dernière campagne sur l'habitation ouvrière.

Commission arbitrale des prix

A la demande d'un délégué, le congrès a adopté une résolution qui, si elle atteint son but,

sera d'une grande utilité et pour les ouvriers et pour le grand public.

Cette résolution a tout d'abord pour but de prouver que les demandes des ouvriers ne sont pas les seuls facteurs contribuant à la hausse du coût de la vie, mais que dans bien des cas c'est l'appât du gain qui cause cette hausse. C'est pourquoi le congrès a adopté à l'unanimité la résolution suivante qui demande:

a) qu'une commission arbitrale des prix soit formée par le gouvernement qui aura juridiction aux fins de connaître et d'apprécier les motifs invoqués par les manufacturiers justifiant l'augmentation des prix de leurs produits ou de leurs services.

b) Que l'organisation administrative de cette commission soit décentralisée et que des tribunaux distribués dans toutes les provinces canadiennes soient chargés d'entendre les requêtes d'augmentation de prix.

c) Ces tribunaux seront composés de représentants des employeurs, des syndicats ouvriers, du gouvernement, des coopératives et des consommateurs.

d) Les décisions de ces tribunaux, apprenant les motifs des augmentations de prix, seront publiées par les services d'information des ministères provinciaux et fédéral du travail.

e) Tous les employeurs qui ont augmenté le prix de leurs produits ou de leurs services de plus de 10 pour cent, et tous ceux qui, à l'avenir, désirent augmenter leurs prix devront soumettre les raisons justifiant l'augmentation désirée à la Commission arbitrale et attendre sa décision avant d'ajuster leurs prix.

f) Que l'exécutif et le bureau confédéral de la C.T.C.C. soient chargés de dresser un projet définitif de la création d'une telle commission suivant les principes de la présente résolution.

M. Picard réélu président général de la C.T.C.C.

Des remerciements spéciaux au "Devoir"

(De notre envoyé spécial). U. Gérard Picard a été réélu par acclamation, à midi, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

La séance de clôture du congrès de la C.T.C.C., qui tient ses assises à St-Hyacinthe depuis dimanche soir dernier, a débuté ce matin par la lecture des rapports des diverses fédérations et de celui du comité de publicité.

On a ensuite procédé aux élections des membres de l'exécutif.

M. Picard a été élu aux acclamations générales et enthousiastes de toute l'assemblée.

Le premier vice-président, M. E. Tellier, des Trois-Rivières, a lui aussi été réélu par acclamation. Le poste de deuxième vice-président sera désormais occupé par M. Angelo Forte, de Montréal, qui a été élu, au second tour, par 97 voix de majorité sur son plus proche adversaire, M. Orlan Filion, de Montréal, deuxième vice-président sortant de charge. M. Antoine Chagnon, de Montréal, a été éliminé dès le premier tour de scrutin.

Au poste de troisième vice-président, M. A. Roberge, de Québec, a été réélu par acclamation.

Les élections se poursuivent pour les postes de 4e, 5e, et 6e

vice-présidents ainsi que ceux de secrétaire, de trésorier et de directeur.

M. Roland Delisle, président du Conseil central des syndicats nationaux de St-Hyacinthe, agit en qualité de président d'élections.

Remerciements spéciaux à deux quotidiens

Le rapport du comité de publicité de la C.T.C.C. a été présenté par M. Joseph Pelchat. Au début de son rapport, M. Pelchat remercie tous les journaux qui ont contribué à la publicité faite autour du congrès. Dans un paragraphe spécial, M. Pelchat écrit: "Votre comité remercie d'une manière toute spéciale les journaux *l'Action catholique* et *Le Devoir* pour les articles de rédaction de samedi le 13 septembre."

A la suite de ce rapport, un délégué a proposé que l'article F du rapport, (celui qui concerne *Le Devoir*) soit biffé afin de ne pas froisser les autres journaux. Personne n'a appuyé cette proposition et le rapport a été accepté à l'unanimité, tel que rédigé.

Ajoutons que *Le Devoir* a été distribué gratuitement aux délégués à toutes les séances du congrès, à la demande des autorités de la C.T.C.C.

A l'hôtel de ville

Réception au Board of Trade

L'importance de relations étroites entre cet organisme et l'administration municipale — MM. Houde et Asselin la soulignent

A l'occasion de la clôture des fêtes de son 125e anniversaire de fondation, le Board of Trade voulait rendre hommage, hier, aux membres du Conseil municipal et aux chefs de service de la ville de Montréal. La réception a eu lieu aux bureaux du Board of Trade.

M. J.-O. Asselin, président du Conseil exécutif, s'est fait l'interprète de ses collègues dans une allocution. M. Asselin évoque le Montréal de 1822 alors que fut constitué le Board of Trade. La métropole ne comptait à ce moment qu'une population de 40,000 âmes.

M. Asselin note que les relations entre le Board of Trade et l'hôtel de ville ne furent pas toujours cordiales. Mais, maintenant, les contacts sont plus étroits, puisque, depuis 1940, le Board of Trade est représenté directement par deux conseillers dans les délibérations municipales.

Ici, M. Asselin rend particulièrement hommage à M. George C. Marler, l'un des deux délégués de la Chambre de commerce anglaise au conseil de la ville. M. Marler occupe le fauteuil de vice-président du Comité exécutif et, en cette dernière qualité, ses conseils ont été précieux, ce dont M. Asselin se plaît à louer son collègue.

(Le second représentant du Board of Trade dans le Conseil municipal est M. Eric Reford).

Le maire Houde a souligné des contacts plus fréquents entre les membres de l'administration municipale et les membres des corps publics, tels que le Board of Trade et la Chambre de commerce. Leur aide sera d'ailleurs requise très prochainement pour la solution de grands problèmes, tels ceux du logement, de la circulation, etc.

Des maires chez le maire

A la suite d'une réunion tenue hier matin, et avant de partir pour Ottawa où il rencontrera les ministres du gouvernement, l'exécutif de la Fédération canadienne des maires et des municipalités a rendu visite au maire Houde, hier après-midi.

Il était accompagné du comité de l'habitation du même organisme, qui doit présenter un mémoire à M. Decatur Howe, ministre de la reconstruction.

On remarquait à cette occasion, M. G. Coultier, maire de Winnipeg; M. A.-J. Masson, maire de Springfield, N.-E.; M. Ray Forbes, maire de Fredericton et président de la Fédération, et M. J.-O. Asselin.

Me Claude Prévost

Me Claude Prévost, c.r., agit comme conseil de Me Albert Berthiaume, du contentieux municipal, dans la poursuite du procès de Harry Ship, accusé d'avoir opéré une maison de jeu, rue Sainte-Catherine.

Cette cause se poursuivra incessamment devant le recorder McManamy.

Dans les restaurants

Dans une communication qu'il vient de remettre à la presse, le directeur du Service municipal de la santé, le Dr Adélard Groulx, donne des instructions concernant le lavage de la vaisselle et des ustensiles dans les restaurants.

Le Service de santé insiste sur la nécessité de faire un bon lavage de la vaisselle, des verres, de la cutellerie et des ustensiles dans les établissements de produits alimentaires. "Il est reconnu, dit la communication, que les maladies peuvent être transmises par des ustensiles non lavés et imparfaitement stérilisés."

La vaisselle et les ustensiles doivent être lavés dans une solution chaude alcaline ou savon-

A Londres

Espoirs d'économie

Londres, 18. (P.G.) — Des premiers ministres du Commonwealth, y compris M. Mackenzie King, lors de leur séjour à Londres, en novembre, à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth, auront des entretiens peut-être sans caractère solennel, mais de toute première importance, sur des questions de défense et d'économie.

Il ne s'agit pas d'une "conférence impériale" comme autrefois, dit un porte-parole de *Whitehall*, mais seulement de conversations sur des sujets qui intéressent les chefs de diverses parties du Commonwealth.

Des "experts" des trois armées, de terre, de mer et des airs, étudieront depuis quelques semaines les problèmes de défense régionale, dans le sens indiqué par les représentants du Royaume-Uni et des dominions, à Londres, au début de l'été 1946. Ces discussions avaient amené un échange de personnel et d'officiers de liaison. Chacun des régions du Commonwealth devait assumer, dans son secteur, une plus large part de responsabilité en matière de défense. La Grande-Bretagne espère, en réduisant ses services de défense en certaines régions, diminuer les dépenses de son gouvernement.

neuse, immédiatement après avoir servi, ensuite rincée suffisamment pour enlever toute trace de la solution employée et, enfin, stérilisée à la vapeur ou à l'eau bouillante.

En l'absence de vapeur, on doit recourir au deuxième procédé, c'est-à-dire à l'eau bouillante. Le moyen le plus pratique et le moins dangereux de se servir de l'eau bouillante est l'immersion de la vaisselle au moyen de paniers métalliques.

Les instructions des services de santé rappellent que "toutes les tasses, les verres, cuillères ou fourchettes de même que les cuillères, tasses, cuillères, fourchettes, etc., doivent être mises au blanc et ne pas être utilisées pour les aliments et les breuvages."

Manifestation des employés manuels

Les employés manuels de la ville de Montréal organisent une manifestation pour se réunir mardi. Ils se rassembleront sur le Champ de Mars, puis se rendront au nouveau palais de justice afin d'assister à la séance du tribunal d'arbitrage et de protester contre la lenteur des procédures.

Me Claude Prévost

Me Claude Prévost, c.r., agit comme conseil de Me Albert Berthiaume, du contentieux municipal, dans la poursuite du procès de Harry Ship, accusé d'avoir opéré une maison de jeu, rue Sainte-Catherine.

Cette cause se poursuivra incessamment devant le recorder McManamy.

Dans les restaurants

Dans une communication qu'il vient de remettre à la presse, le directeur du Service municipal de la santé, le Dr Adélard Groulx, donne des instructions concernant le lavage de la vaisselle et des ustensiles dans les restaurants.

Le Service de santé insiste sur la nécessité de faire un bon lavage de la vaisselle, des verres, de la cutellerie et des ustensiles dans les établissements de produits alimentaires. "Il est reconnu, dit la communication, que les maladies peuvent être transmises par des ustensiles non lavés et imparfaitement stérilisés."

La vaisselle et les ustensiles doivent être lavés dans une solution chaude alcaline ou savon-

1658 est. MONT-ROYAL
AMHERST 2618

CARNET MONDAIN

FERRAULT de BLOIS

Hier matin, en l'église Saint-Alphonse de Youville, fut béni dans l'intimité, par le R. P. de Blois, C.S.V., le mariage de Mlle Gisèle de Blois, fille de M. Rodrigue de Blois et de Mme de Blois, décédée, avec M. Michel-Brunet Ferrault, fils de M. et de Mme Jean-Julien Ferrault, et petit-fils de M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et de Mme Beaubien. Pendant la messe, il y eut programme musical. Après une réception pour les membres des deux familles chez les parents du marié, M. et Mme Ferrault partirent pour un séjour dans les Laurentides.

FIANCHILLES

M. et Mme Pierre Joly, de Sainte-Rose de Laval, annoncent les fiançailles de leur fille, Rachel, à M. Paul-Roger Tellier, fils de M. et de Mme E.-L. Tellier, de Montréal.

M. et Mme Pierre Joly, de Sainte-Rose de Laval, annoncent les fiançailles de leur fille Juliette, à M. Antonio Gagnon, fils de M. et de Mme Ernest Gagnon, de Sainte-Anne des Plaines.

Faitset glanes

LES IMMORTELS

On sait qu'on désigne ainsi les membres de l'Académie française, tandis que cette dénomination n'est pas attribuée aux autres membres de l'Institut. Cela vient du sceau adopté après que les statuts de cette société eurent été approuvés par le cardinal de Richelieu, et sur lequel figurait une couronne de laurier avec ces mots: "A l'immortalité." Ce sceau est resté particulier à l'Académie française.

LE TATOUAGE DE BERNADOTTE

En 1793, Bernadotte, qui n'était encore que sergent, s'était fait tatouer sur le bras. Devenu roi de Suède, il tomba un jour malade, et son médecin, après l'avoir ausculté, déclara qu'une saignée était nécessaire.

Bernadotte s'y opposa d'abord énergiquement. Mais, le mal empirant, l'homme de l'art, qui ne comprenait pas cette opposition bizarre, insista pour que la saignée fût immédiatement pratiquée.

— Je veux bien, consentit enfin le malade, mais vous allez me promettre que vous ne révélez à personne ce que vous avez vu sur mon bras.

Le médecin prêta serment et, au moment de se servir de sa lancette, il découvrit, gravé sur le bras royal, un superbe bonnet phrygien, entouré de cette inscription: "Mort aux rois!"

LA PEAU DU BÉBÉ

La peau tendre du bébé est très sensible aux échauffements, aux irritations, à l'eczéma. Il est facile de maintenir la peau du bébé douce et saine en appliquant après le bain l'Onguent du Dr. Chaze.

NID D'AMOUR

HAUTE COUTURE

Eva LABERGE, prop.

dessinatrice diplômée

- Robes et Trouseaux de mariées.
- Costumes et robes d'après-midi.
- Robes pour filles d'honneur et bouquetières.
- Robes de bal.
- Chapeaux.
- Sacs à main en cuir repoussé.
- Ouvrage entièrement fait à la main.

Sur Rendez-vous Seulement

4701 rue Wellington YO. 8191

Verdun



Toute prête à glisser sous la grande bleue pour voir ce qui se passe au royaume de l'onde, Claire Wallace, auteur d'une série de contes radiophoniques, intitulée "They tell me", entreprend souvent d'étranges voyages au bénéfice de ses auditeurs.

ARCHITECTURE

Pourquoi l'arbre, dans la Nature aveugle, prend-il cette forme mesurée et gracieuse, avec ces lignes architecturales réglées par les lois de la proportion, si quelque chose, si quelque puissance pleine de mesure et d'ordre elle-même ne lui donne cette forme qui répond à nos goûts humains?

Pourquoi cette correspondance de mes goûts avec la forme de cet arbre?

Pourquoi arrive-t-il que l'homme, lorsqu'il cherche les lois de l'architecture dans les édifices qui lui aussi, comme la Nature, lui fait pousser de terre, il retrouve les mêmes lignes, les mêmes mesures, le même rythme, la même architecture enfin que je vois dans cet arbre, ce jeune pin poussé là, Dieu sait comment, sur le flanc de la ravine?

Ah! pourquoi? Il faut aimer la question. Il faut aimer plus encore la réponse.

Elle apporte une preuve péremptoire que, rien ne se faisant tout seul, la force qui opère produit toutes choses dans le sens d'une finalité, que chaque être de la Création porte en lui des modalités voulues telles par le Créateur comme moyens d'atteindre sa fin dans le grand jeu de l'Univers.

Dieu a disposé le corps de l'oiseau pour voler. L'oiseau a des ailes, des ailes tendues à son corps par des muscles forts, des tendons solides pour élargir l'ampleur du vol, à sa portée, aux obstacles du vent et du froid qu'il rencontre. Des ailes selon l'espèce. Si tu es rapace comme l'aigle, la dimension de tes ailes et leur forme te permettront de planer pour tenir les airs plus longtemps. Si tu es alouette, pour les sauteurs, des ailes courtes et sèches, incisives dans les couches d'air pour te permettre de monter. Si tu es colibri, des ailes de bordure, si nerveuses et si grêles que tu seras bourdon toi-même pour tenir, au seuil du calice des fleurs, ton bec noir, long et menu, qui te permettra d'en visiter plusieurs sans te poser et sans te reprendre, car il te faudra beaucoup de fleurs pour une seule goutte à te nourrir.

Et le jeune pin que voici? Tu seras fuselé, avec une cime élancée, dans la forme d'un cône, toutes tes branches rangées, plus longues en bas, plus courtes en haut, pour que le vent plus fort en haut trouve moins de prise dans la tête frêle et plus faible que la base, avec son tronc plus résistant, tienne sur une forte assise, l'édifice entier. Les branches touchant la terre, c'est l'âge de l'enfant si proche de terre et si souvent par terre. Mais tu grandiras. A mesure que tu porteras plus haut tes branches, tu deviendras le pin au tronc dégagé. Je défendrai ta vie contre les vents en te donnant un réseau de racines plus longues et plus profondes. Et j'élargirai cette vie en garnissant tes racines lointaines de radicelles plus nombreuses.

qui iront chercher plus loin, toujours plus loin, dans une terre toute neuve, des réserves de vie pour toi encore inépuisables.

O Dieu, Architecte souverain qui mesure et qui pèse, Providence qui pourvoit et qui prévoit, ta Sagesse suffit à tout. Et le brin d'herbe et le Soleil, et la source et l'océan, et la violette et le sapin sont les enfants confondus dans la même précision d'art et les mêmes soins d'amour.

C'est parce que tu es l'Unique qu'il y a unité partout et qu'on retrouve dans la plante et dans l'homme, dans la poésie et dans la plante, l'unité du plan qui rend témoignage de l'unité de Dieu.

La Phalange. FAMI

LA MODE DU JOUR



Le péplum est ici la réplique gentille du haut de la manche. Votre école portera cette robe charmante avec beaucoup de plaisir à ses réunions enfantines.

Le patron No 9431 est offert pour les tailles 8, 9, 10, 12, 14. Le grandeur 10 requiert 2 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des Dames. "Le Devoir", 430 rue Notre-Dame, On doit faire les commandes par écrit en joignant un mandat de paiement de .30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Ne soyez pas à court l'hiver prochain

Faites une bonne provision de confitures dès maintenant. Des tablettes bien garnies de pots de confitures et de gelées sont certainement une satisfaction pour la ménagère.

Des biscuits chauds et de la confiture ou des biscuits secs, de la gelée et du fromage constituent un dessert facile à apprêter et qui sera apprécié par la famille ou les invités. Des rôties avec de la confiture pour le déjeuner commencent bien la journée.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, ont des suggestions à vous faire sur la manière de bien préparer la confiture.



Les fruits mûrs et fermes sont ceux qui font la meilleure confiture.

Tous les fruits sauf les poires, les pêches et les abricots doivent être cuits avant que le sucre soit ajouté. Cette précaution attendrit les peaux des prunes et des raisins. Mesurez les fruits et le sucre avec précision.

Pour les pêches et les poires, le sucre doit être mélangé avec les fruits préparés et il faut laisser reposer le mélange au moins une heure avant de le mettre au feu pour en faire de la confiture.

La confiture aux prunes de Damas s'épaissit beaucoup en refroidissant. Voilà pourquoi il ne faut pas faire cuire le fruit jusqu'à consistance trop épaisse. Si l'on se sert de pectine commerciale pour faire de la confiture ou de la gelée, les directions du fabricant devraient être suivies à la lettre.

Les recettes qui suivent sont extraites du bulletin *Conserves de fruits et de légumes* que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au ministère fédéral de l'Agriculture. Ce bulletin contient d'autres excellentes

recettes pour la confiture, les gelées et les marinades ainsi que les directions complètes pour la mise en conserve.

CONFITURE DE CANTALOUPE ET DE PÊCHES

5 tasses de cantaloupe pelé et en dés
5 tasses de pêches pelées et en dés
3 oranges moyennes, écorce râpée et jus
5 tasses de sucre

Mélangez tous les ingrédients et laissez reposer jusqu'à ce que le sucre soit dissous — environ une heure. Amenez au point d'ébullition et faites bouillir, non couvert, jusqu'à l'état de confiture — environ 30 minutes. Versez dans des contenants chauds, stérilisés. Faites refroidir et bouchiez. On obtient environ 6 1/2 tasses.

CONFITURE AUX RAISINS ET AUX POIRES

8 tasses de raisin bleu
3 tasses d'eau
10 tasses de poires tranchées
4 1/2 tasses de sucre

Lavez le raisin, séparez les pétales de la pulpe. Ajoutez 1 1/2 tasse d'eau aux pétales et 1 1/2 tasse à la pulpe. Faites mijoter les pétales et la pulpe séparément jusqu'à attendrissement — environ 15 minutes. Tamisez la pulpe afin d'enlever les noyaux. Ajoutez les poires tranchées et le sucre à la pulpe. Amenez au point d'ébullition et faites bouillir, sans couvercle, jusqu'à l'état de confiture — environ 45 minutes, agitant fréquemment. Versez dans des contenants chauds, stérilisés. Faites refroidir et bouchiez. On obtient environ 8 1/2 tasses.

La silhouette "melon" donne un très original modèle de robe du soir. Une autre robe du soir rose, genre crinoline à corselet de velours noir a été très remarquée à cause de sa gentillesse sans doute mais aussi à cause de ses manches bien qu'elle n'ait pas de dos.

D'autres robes du soir, ayant tendance à remonter le buste pendant que la jupe longue et à traîne est très droite paraissent bien s'inspirer de l'époque victorienne et premier empire.

Les tissus, lainages et velours, brocarts et lamés sont tous d'inspiration et de fabrication remarquables.

G. B.

Activités Féminines

COURS GRATUITS DES EMPLOYÉES DE BUREAU

L'ouverture des cours gratuits pour les employées de bureau, aura lieu le 29 septembre, à 7 h. 30, au 807, rue de la Fédération nationale, 853 est, rue Sherbrooke. Des leçons de français, d'anglais, de sténographie bilingue, de dactylographie, de correspondance, etc., seront données quatre soirs par semaine. Pour s'y inscrire s'adresser au Secrétaire de la Fédération.

DU COTE DE L'HUMOUR

Réclames spéciales que les journaux refusent habituellement... La publicité a tout de même des limites...

L'ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES PLUTON

livraison rapide des colis, compte sur la bonne volonté de ses clients pour doubler son chiffre d'affaires. Réduction considérable quand deux membres d'une même famille se décident à mourir le même jour.

La Maison attire l'attention sur le fait qu'il n'y a jamais eu aucune réclamation de la part des clients transportés.

L'EVENISTERIE DU STYX

fabrique les meilleurs cercueils de la République, en chêne, en acajou, en cèdre, capitonnés en soie ou taffetas.

L'essayer c'est l'adopter.

MADAME PROSERPINE

Toilette des morts. Travaillez avec tant de délicatesse que les patients ne se plaignent jamais.

M. PAUL MACCHABE

Rue Touhy-Yo.

le plus grand agent de bienfaisance sociale, se met à la disposition des familles pour les aider

dans leurs embarras et leur annonce que pour leur être aimable, il a réduit son taux de prêt de 99 à 98 pour cent.

Ses nouvelles formules de blanc-seing assurent toute distribution et donnent au client toute latitude pour le remboursement d'un emprunt. Après un an, nous ne réclamons maintenant que 99 dollars pour 10 dollars.

ME VERRE DIABLE

Spécialiste en affaires véreuses, recouvrement des créances inexistantes, obtention de propriétés sur lesquelles on n'a aucun titre. Discrétion, Célérité, Entregent assurés.

LA DIRECTION DE L'ECOLE BUISSONNIERE, avise que, par ces temps de vie chère, elle a supprimé tous livres et cahiers. On ne paie que si l'on est satisfait.

LE SYNDICAT DES CHAUFFARDS annonce qu'il dispose de petites voitures, extra-légères, made in U.S.A. (les "4") pour lutter rapidement contre la surpopulation. Vitesse minimum: 80 milles à l'heure.

LA GRANDE MAISON DE FERRANTEE, ZINGUERIE et QUINCAILLERIE, Réunies, met en vente pour les fêtes, de magnifiques "pots de vin", d'une contenance de plusieurs pintes.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

A vendre, pour cause de départ de raison, grand dictionnaire complet, abracadabrantes d'expressions décousues, pour rait convenir à surréalistes débutants.

N.B. — Mots et expressions y sont groupés avec leurs contraires, non-sens et contresens.

La mode

Créations de Londres présentées chez Eaton

Une originalité sans exagération, une ligne transformée et plus féminine, une allure revêtue de dignité, telles sont les caractéristiques des créations de Londres présentées en avant-première hier matin à un petit déjeuner-modes offert aux rédactrices des journaux et revues de la métropole par la maison Eaton.

Cette présentation d'une quinzaine de modèles des plus fameux couturiers londoniens, Digby Morton, Victor Stiebel, Angèle Delange, Bianca Mosca, Norman Hartnell, Hardie Amies, a été vraiment intéressante en ce sens que c'est une véritable prise de position vis-à-vis les tendances nouvelles de la mode pratique qui a été ainsi démontrée.

L'ampleur est à l'ordre du jour et les jupes entièrement par plus sont fréquentes chez plusieurs couturiers. Ces jupes sont plus longues, comme on s'y attendait et sont à moitié chemise entre la cheville et le mollet.

Les costumes surmontent une allure tout à fait différente: jaquettes très longues, bien cintrées à la taille avec des manches très marquées. Une jupe par plus et longue aussi achève de changer la silhouette. Des costumes sont garnis de velours, d'autres sont de deux tons contrastants, les quadrillés très fins semblent populaires.

La silhouette "melon" donne un très original modèle de robe du soir. Une autre robe du soir rose, genre crinoline à corselet de velours noir a été très remarquée à cause de sa gentillesse sans doute mais aussi à cause de ses manches bien qu'elle n'ait pas de dos.

D'autres robes du soir, ayant tendance à remonter le buste pendant que la jupe longue et à traîne est très droite paraissent bien s'inspirer de l'époque victorienne et premier empire.

Les tissus, lainages et velours, brocarts et lamés sont tous d'inspiration et de fabrication remarquables.

G. B.

Activités Féminines

COURS GRATUITS DES EMPLOYÉES DE BUREAU

L'ouverture des cours gratuits pour les employées de bureau, aura lieu le 29 septembre, à 7 h. 30, au 807, rue de la Fédération nationale, 853 est, rue Sherbrooke. Des leçons de français, d'anglais, de sténographie bilingue, de dactylographie, de correspondance, etc., seront données quatre soirs par semaine. Pour s'y inscrire s'adresser au Secrétaire de la Fédération.

RETRAITES FERMEES

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes: du 25 au 28, pour fiançailles, prêchées par le R. P. J. de B. Laramée, O.P.M. En octobre, du 2 au 5, pour jeunes filles, prêchées par le R. P. J.-M. Blain, C.S.S.R., du 10 au 13, pour gardes-malades.

On peut s'inscrire pour ces retraites en écrivant ou en téléphonant à DO 0776.

COURS DU SOIR

Les religieuses de Marie-Réparatrice annoncent la réouverture de leurs cours du soir. A partir du 1er octobre, des leçons de grammaire française, d'anglais, seront données deux soirs par semaine de 7 h. 30 à 8 h. 45. Des leçons de couture, de broderie, de fil, etc., le samedi, de 2 h. 30 à 4 h.

Les dames et demoiselles qui désirent suivre ces cours sont priées de s'inscrire au couvent les 25, 26 ou 27 septembre.

PREMIERE COMMUNION

Les leçons de catéchisme préparatoires à la première communion, commenceront samedi, le 4 octobre.

L'édition Prima de l'encyclopédie Grolier

La Société Grolier, Limitée, au cours d'une réception au Cercle Universitaire de Montréal, hier soir, en présence d'invités distingués parmi lesquels on re-

marquait des membres du clergé, des hommes politiques, des écrivains, des hommes de science canadiens, a annoncé officiellement la publication de la première encyclopédie canadienne universelle, de langue française, rédigée et éditée au pays: l'édition Prima de l'Encyclopédie Grolier.

Cet ouvrage en 10 volumes est une contribution historique à la littérature canadienne parce qu'il est le premier rédigé en français au Canada. Il contient plus de 6,000 pages d'une documentation et d'une information précieuses sur tous les aspects des connaissances humaines et, en particulier, de la vie canadienne: vie religieuse, sociale, économique, politique, scientifique, artistique, etc.

La nouvelle encyclopédie est un instrument de travail ou de consultation indispensable au foyer, aux bibliothèques, à l'école et à l'université. Ses 41,000 articles renferment plus de 2,000 biographies, une nomenclature de 4,000 localités canadiennes (villes, villages, et lieux historiques), 8,600 illustrations, 240 planches en couleurs et plus de 6,400,000 mots.

Chacun de ces articles est l'œuvre de collaborateurs avertis, et un grand nombre ont été confiés à des spécialistes.



Des membres de l'aristocratie canine de plusieurs coins du Canada et des Etats-Unis ont été inscrits à l'exposition de Toronto. "Lassie" subit patiemment la mise en pile que lui donne son jeune maître Charlie Dustan, de Thistletown.

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.

A NOUVEAUX BAS PRIX

Pneus "Pharis" première qualité

Chaque pneu porte la garantie Eaton:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

600/16 4 plis chambre à air

14.50 2.45

600/16 6 plis chambre à air

18.25 2.45

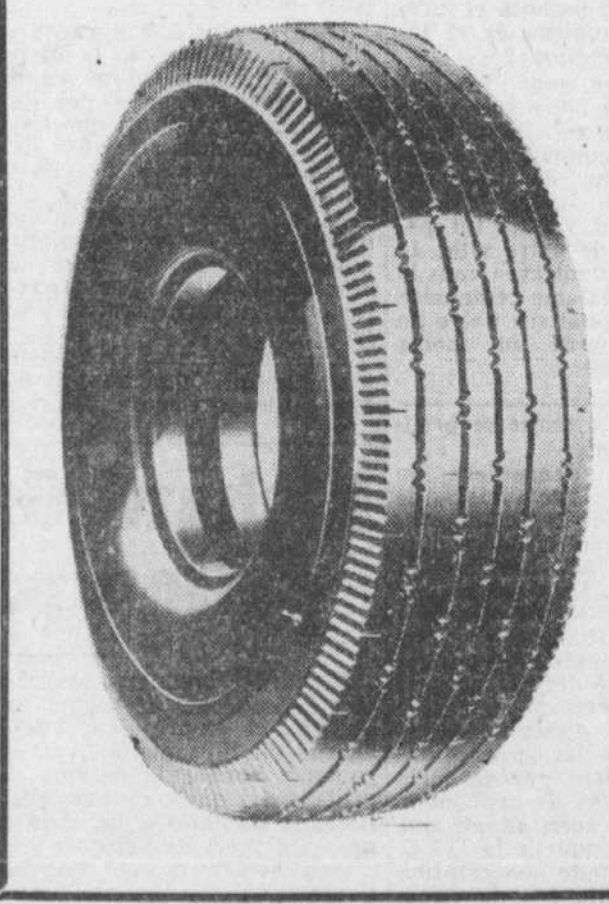
550/16 4 plis chambre à air 1

17.95 2.65

Conditions du Plan Budgétaire, si désiré, sur achat de 15.00 ou plus.

Accessoires d'automobiles, au quatrième

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL



Feuilleton du "Devoir"

LE DROIT CHEMIN

par MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS

(Suite)

— Vous me voyez ici plus à mon aise que dans un salon. Ma demoiselle! dit celui-ci en souriant. Mes malades, l'hôpital et mon laboratoire, voilà en vérité toute ma vie, et je m'en distrais de mauvaise grâce pour satisfaire aux exigences imposées par le monde.

Et comme la jeune fille un peu décontenancée portait sur la petite malade un regard interrogateur.

— La gentille Bernadette souffre d'une broncho-pneumonie. Elle est-là en caressant le front de la fillette, mais je viens de lui faire une injection de sérum et j'espère que tout danger sera conjuré. Je vais porter mon ordonnance à la pharmacie du

de Froidefont avait quitté la route étouffante pour passer par la forêt; elle revenait à cheval d'un hameau éloigné où la retenaient depuis quelques jours les soins à donner à un nouveau-né, et l'heure n'était pas encore très avancée, l'idée lui était venue d'aller respirer un peu de fraîcheur à l'abri des arbres qu'elle aimait.

La jeune fille sauta à terre et attacha sa monture à un arbre. — Repose-toi, ma belle! dit-elle à voix haute en flânant de la main sa jaquette, il fait bon ici, et j'ai envie de m'asseoir un instant. La cloche du déjeuner ne sonnera pas avant midi et nous avons encore une grande heure devant nous!

Une fois installée sur la mousse, la jeune fille taponna d'un fin mouchoir son front et se sentit mieux. La chaleur la fatiguait un peu depuis quelques jours et elle s'étonnait d'une langueur à laquelle elle n'était pas accoutumée.

Rien de désagréable n'était pourtant survenu dans son existence. L'oncle Daniel se montrait d'excellente humeur; la petite Bernadette, il y a peu de temps si malade, venait d'entrer en convalescence, et les moissons de l'abbaye promettaient d'être superbes.

Peut-être les nombreuses réceptions des "Roches" avaient-elles amené un trop brusque changement dans sa vie jusqu'à lui, si austère, ou les confidences mélancoliques de Monique du Fresnes influençaient-elles sur son propre état d'âme?

Elle souffrait à coup sûr de constater l'isolement moral de son amie qui n'avait avec sa mère aucune intimité. Le frère, qui eût pu être pour elle un conseiller et un appui, était retourné à Paris, et malgré tout le luxe dont la riche jeune fille se trouvait entourée, celle-ci ne semblait pas heureuse.

Béatrice était si absorbée dans ses pensées que deux cavaliers arrivèrent d'une allée transversale sans attirer son attention. Presque aussitôt une voix familière l'interpella joyeusement: — Vous ici! Quelle bonne surprise!

— Monique! s'écria la jeune sportive en se levant d'un bond. Petite cachotière! Pourquoi ne m'avais-tu jamais dit que vous montiez à cheval?

Tout en parlant elle jetait un regard sur le compagnon de son amie qui se tenait à l'écart et reconnut le vieux serviteur qui remplissait aux "Roches" l'office de valet de chambre.

— Je déteste l'équitation, dit

Monique à voix basse en arrêtant sa monture, cela me fatigue. Mais maman y tient beaucoup et je ne puis toujours me dérober à cette obligation! Dieu merci, ma promenade est maintenant terminée!

— Je me joins à vous? déclara aussitôt Béatrice en sautant sur sa jumelle, il se fait tard et je dois rentrer à l'abbaye.

Les deux jeunes filles prirent les devants dans l'allée, suivies à distance respectueuse par le domestique.

— Alors?... Ce n'est pas par plaisir que vous explorez notre belle forêt? demanda l'héritière des Froidefont à sa frêle compagne.

— Certes non!... Vous savez bien que tout effort m'est pénible. Cependant, mère prétend qu'une personne de ma condition doit savoir monter. Je m'exécute donc: il y a tant d'autres choses que je fais à contre-cœur... Les réunions des "Roches", par exemple, vous m'y voyez rire comme une petite folle, mais elles m'ennuient et je n'y éprouve qu'un plaisir, celui de vous y retrouver!

— Pauvre Monique!

— A ce propos, j'ai une invitation à vous faire, ma chère Béatrice. Ma mère donne un grand thé le 25 août et compte

que le marquis et la marquise de Froidefont voudront bien y assister!

— Je leur ferai part aujourd'hui même de ce désir.

— Cette réunion marquera une date dans mon existence, dit la jeune du Fresnes d'une voix contenue, car on doit y faire l'annonce officielle de mes fiançailles.

— Avec le comte Louis de Raynal? dit Béatrice.

— Oui... comment le savez-vous?

— Il faudrait être bien aveugle pour ne pas remarquer les assiduités dont il vous entoure!

— Nos familles, il est vrai, carassent depuis longtemps ce projet!

— Et vous l'aimez?

Monique ne répondit pas, car son cheval venait de faire un brusque écart, et il ne fallut rien moins que la poigne de Béatrice pour le remettre au pas.

dans un nuage de poussière, puis, effleurant Javotte de sa cravache, elle prit au galop la route du vieux cloître.

Une heure après, tandis qu'elle servait à son oncle et à sa tante la tasse de café habituelle, elle annonça à brûle-pourpoint les fiançailles de son amie.

Sommaire des programmes radiophoniques locaux

Table with 2 columns: Time and Program Name. Rows include: 6.00 Yvan L'Intégrité, 6.15 Radio-Journal, 6.30 Chronique sportive, 6.45 En direct, 7.00 Un homme et son péché, 7.15 Métropole, 7.30 Jean Clément, 7.45 Orgue et piano, 8.00 Les talents de chez nous, 8.30 Beau soir, 8.45 Récital, 9.00 Ma chanson, 9.30 Centenaire au chemin de fer, 10.00 Radio-Journal, 10.15 Les voyages d'autrefois, 10.30 Récital d'orgue, 10.45 Adagio, 11.00 Les concerts des émissions, 12.00 Nouvelles et fin des émissions.

Vendredi, 19 septembre

Table with 2 columns: Time and Program Name. Rows include: 6.00 Ouverture, 6.15 Métropole, 6.30 Chronique sportive, 6.45 En direct, 7.00 Un homme et son péché, 7.15 Métropole, 7.30 Jean Clément, 7.45 Orgue et piano, 8.00 Les talents de chez nous, 8.30 Beau soir, 8.45 Récital, 9.00 Ma chanson, 9.30 Centenaire au chemin de fer, 10.00 Radio-Journal, 10.15 Les voyages d'autrefois, 10.30 Récital d'orgue, 10.45 Adagio, 11.00 Les concerts des émissions, 12.00 Nouvelles et fin des émissions.

Programmes spéciaux

JEUDI, 18 SEPTEMBRE

CFB, 4 h. 30 p.m.: M. David Rochette, basse, donnera un récital de chant à Radio-Canada, jeudi, 18 septembre. Il chantera: L'acrobate spirituel (ext. de Simon Bocanegra), Verdi; Le vœu béni (ext. de Simon Bocanegra), Verdi; Les noces de Figaro (ext. de Simon Bocanegra), Mozart; Non più andrai (ext. de Simon Bocanegra), Mozart.

CFB, 8 h. 30 p.m.: L'ensemble vocal dirigé par Marcel Scott reviendra sous les ondes de Radio-Canada, jeudi. Cette émission est présentée sous la rubrique "Beau soir". Son répertoire est fait de musique classique et semi-classique.

CFB, 9 h. 30 p.m.: Radio-Canada vous présente, jeudi, un reportage sur les cérémonies commémoratives de l'inauguration du chemin de fer Mont-Tremblant, à la fin de la semaine dernière. Ce reportage, qui sera diffusé à 9 h. 30 p.m., sera enregistré sur disque, résumant les principales scènes de cette fête du centenaire.

CFB, 10 h. 15 p.m.: M. Pierre Brunet, Archives publiques, à Ottawa, dans sa deuxième conférence, à Radio-Canada, jeudi, parlera de la façon dont les gens voyagent de Québec à Montréal au temps jadis. Ces voyages se faisaient pas dans des bateaux-éclairs ou dans des wagons-éclairs comme aujourd'hui mais en carioles ou mulettes. Voilà une causerie qui intéressera très sûrement les auditeurs montais comme petits.

Votre RADIO est-il défectueux?

APPELEZ

PAUL LANDRY

3545 est, Ontario - CH. 6161

Au service du public depuis 1925

Lettre au 'Devoir'

Le Centre civique

Monsieur le directeur,

Vous avez lu avec intérêt les exposés de M. Edgar Genest, président de l'Office du tourisme et des congrès de Montréal, et de M. F. Taggart Smith, gérant général de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, et président de la Ligue du progrès civique, concernant un centre touristique localisé près de la gare centrale du Canada National, entre la rue LaSalle et la rue Saint-Antoine.

Ce site est justement sur le tracé des voies souterraines de nos chemins de fer et du métro-automobile de la Compagnie d'Entreprise du Terminal de Montréal, entre les voies de l'ouest et de l'est de la cité. C'est donc un obstacle que l'autorité municipale doit prévenir.

Techniquement parlant, l'est aussi le seul endroit où peut sortir de terre un tunnel construit sous le fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité d'un tunnel à tunnel au niveau des rues de la cité et des voies de nos deux compagnies de chemin de fer.

C'est bien beau de parler de centre civique, d'encouragement au tourisme, mais, s'il n'y a pas, choisissons donc une site qui ne soit une entrave au développement général et au désenclavement de notre métropole.

Un centre civique n'appartient pas seulement aux grands hôtels, mais à un plus "grand Montréal". Pourquoi construire une tour gratuitement, de nouvelles rues sur l'espace étranglé par la montagne et ensuite priver les contribuables des autres quartiers à dépenser des dizaines de millions pour réparer les erreurs que certaines gens capables d'esprit civique ont eux-mêmes provoquées.

Gaspiller les deniers, les disponibilités liquides du public, et surcharger la propriété à Montréal, ce n'est certainement pas un moyen de rendre la propriété intéressante, d'encourager la construction de logis par l'initiative privée et d'espérer le règlement de ce problème du logement que nos autorités religieuses réclament à grands cris. L'administration municipale et les citoyens bien pensants ne doivent pas sacrifier l'avenir de la communauté au mirage trompeur qui l'attire vers le socialisme d'État, mal dont souffre présentement la vieille Europe.

Il y a bien d'autres sites en dehors de l'engorgement dû à la montagne qui peuvent être choisis pour la localisation d'un centre civique, lequel doit faire suite à un plan d'ensemble de circulation et non le précéder au cirque bonheur.

C'est ainsi que la Compagnie d'Entreprise du Terminal de Montréal apprécie les avantages d'un centre civique entre les rues Bleury, Saint-Laurent, Vitre et Dorchester. Ce site étudié depuis 1910 fut choisi par six ingénieurs en chef de chemins de fer à cause des niveaux et de certaines exigences techniques. Ce site permet le stationnement de 15,000 autos sans nuire à la circulation de surface et est atteint facilement par les tramways, le métro-automobile, les autobus, les boulevardiers étoilés de surface et est même surplombé d'un aérodrome. Du même coup, il fait disparaître la fumée et beaucoup de taudis.

CHRONIQUE DU BRIDGE

Donneur Sud. Personne vulnérable.

NORD

1. A-D-3-4-2

2. A-3-5

3. A-4-5-6

4. A-6-7-8

5. A-7-8-9

6. A-8-9-10

7. A-9-10-11

8. A-10-11-12

9. A-11-12-13

10. A-12-13-14

11. A-13-14-15

12. A-14-15-16

13. A-15-16-17

14. A-16-17-18

15. A-17-18-19

16. A-18-19-20

17. A-19-20-21

18. A-20-21-22

19. A-21-22-23

20. A-22-23-24

21. A-23-24-25

22. A-24-25-26

23. A-25-26-27

24. A-26-27-28

25. A-27-28-29

26. A-28-29-30

27. A-29-30-31

28. A-30-31-32

29. A-31-32-33

30. A-32-33-34

31. A-33-34-35

32. A-34-35-36

33. A-35-36-37

34. A-36-37-38

35. A-37-38-39

36. A-38-39-40

37. A-39-40-41

38. A-40-41-42

39. A-41-42-43

40. A-42-43-44

41. A-43-44-45

42. A-44-45-46

43. A-45-46-47

44. A-46-47-48

45. A-47-48-49

46. A-48-49-50

47. A-49-50-51

48. A-50-51-52

49. A-51-52-53

50. A-52-53-54

51. A-53-54-55

52. A-54-55-56

53. A-55-56-57

54. A-56-57-58

55. A-57-58-59

56. A-58-59-60

57. A-59-60-61

58. A-60-61-62

59. A-61-62-63

60. A-62-63-64

61. A-63-64-65

62. A-64-65-66

63. A-65-66-67

64. A-66-67-68

65. A-67-68-69

66. A-68-69-70

67. A-69-70-71

68. A-70-71-72

69. A-71-72-73

70. A-72-73-74

71. A-73-74-75

72. A-74-75-76

73. A-75-76-77

74. A-76-77-78

75. A-77-78-79

76. A-78-79-80

77. A-79-80-81

78. A-80-81-82

79. A-81-82-83

80. A-82-83-84

81. A-83-84-85

82. A-84-85-86

83. A-85-86-87

84. A-86-87-88

85. A-87-88-89

86. A-88-89-90

87. A-89-90-91

88. A-90-91-92

89. A-91-92-93

90. A-92-93-94

91. A-93-94-95

92. A-94-95-96

93. A-95-96-97

94. A-96-97-98

95. A-97-98-99

96. A-98-99-100

97. A-99-100-101

98. A-100-101-102

99. A-101-102-103

100. A-102-103-104

101. A-103-104-105

102. A-104-105-106

103. A-105-106-107

104. A-106-107-108

105. A-107-108-109

106. A-108-109-110

107. A-109-110-111

108. A-110-111-112

109. A-111-112-113

110. A-112-113-114

111. A-113-114-115

112. A-114-115-116

113. A-115-116-117

114. A-116-117-118

115. A-117-118-119

116. A-118-119-120

117. A-119-120-121

118. A-120-121-122

119. A-121-122-123

120. A-122-123-124

121. A-123-124-125

122. A-124-125-126

123. A-125-126-127

124. A-126-127-128

125. A-127-128-129

126. A-128-129-130

127. A-129-130-131

128. A-130-131-132

129. A-131-132-133

130. A-132-133-134

131. A-133-134-135

132. A-134-135-136

133. A-135-136-137

134. A-136-137-138

135. A-137-138-139

136. A-138-139-140

137. A-139-140-141

138. A-140-141-142

139. A-141-142-143

140. A-142-143-144

141. A-143-144-145

142. A-144-145-146

143. A-145-146-147

144. A-146-147-148

145. A-147-148-149

146. A-148-149-150

147. A-149-150-151

148. A-150-151-152

149. A-151-152-153

150. A-152-153-154

151. A-153-154-155

152. A-154-155-156

153. A-155-156-157

154. A-156-157-158

155. A-157-158-159

156. A-158-159-160

157. A-159-160-161

158. A-160-161-162

159. A-161-162-163

160. A-162-163-164

161. A-163-164-165

162. A-164-165-166

163. A-165-166-167

164. A-166-167-168

165. A-167-168-169

166. A-168-169-170

167. A-169-170-171

168. A-170-171-172

169. A-171-172-173

170. A-172-173-174

171. A-173-174-175

172. A-174-175-176

173. A-175-176-177

174. A-176-177-178

175. A-177-178-179

176. A-178-179-180

177. A-179-180-181

178. A-180-181-182

179. A-181-182-183

180. A-182-183-184

181. A-183-184-185

182. A-184-185-186

183. A-185-186-187

184. A-186-187-188

185. A-187-188-189

186. A-188-189-190

187. A-189-190-191

188. A-190-191-192

189. A-191-192-193

190. A-192-193-194

191. A-193-194-195

192. A-194-195-196

193. A-195-196-197

194. A-196-197-198

195. A-197-198-199

196. A-198-199-200

197. A-199-200-201

198. A-200-201-202

199. A-201-202-203

200. A-202-203-204

201. A-203-204-205

202. A-204-205-206

203. A-205-206-207

204. A-206-207-208

205. A-207-208-209

206. A-208-209-210

207. A-209-210-211

208. A-210-211-212

209. A-211-212-213

210. A-212-213-214

211. A-213-214-215

212. A-214-215-216

213. A-215-216-217

214. A-216-217-218

215. A-217-218-219

216. A-218-219-220

217. A-219-220-221

218. A-220-221-222

219. A-221-222-223

220. A-222-223-224

221. A-223-224-225

222. A-224-225-226

223. A-225-226-227

224. A-226-227-228

225. A-227-228-229

226. A-228-229-230

227. A-229-230-231

228. A-230-231-232

229. A-231-232-233

230. A-232-233-234

231. A-233-234-235

232. A-234-235-236

233. A-235-236-237

234. A-236-237-238

235. A-237-238-239

236. A-238-239-240

237. A-239-240-241

238. A-240-241-242

239. A-241-242-243

240. A-242-243-244

241. A-243-244-245

242. A-244-245-246

243. A-245-246-247

244. A-246-247-248

245. A-247-248-249

246. A-248-249-250

247. A-249-250-251

248. A-250-251-252

249. A-251-252-253

250. A-252-253-254

251. A-253-254-255

252. A-254-255-256

253. A-255-256-257

254. A-256-257-258

255. A-257-258-259

256. A-258-259-260

257. A-259-260-261

258. A-260-261-262

259. A-261-262-263

260. A-262-263-264

261. A-263-264-265

262. A-264-265-266

263. A-265-266-267

264. A-266-267-268

265. A-267-268-269

266. A-268-269-270

267. A-269-270-271

268. A-270-271-272

269. A-271-272-273

270. A-272-273-274

271. A-273-274-275

272. A-274-275-276

273. A-275-276-277

274. A-276-277-278

275. A-277-278-279

276. A-278-279-280

277. A-279-280-281

278. A-280-281-282

279. A-281-282-283

280. A-282-283-284

281. A-283-284-285

282. A-284-285-286

283. A-285-286-287

284. A-286-287-288

285. A-287-288-289

286. A-288-289-290

287. A-289-290-291

288. A-290-291-292

289. A-291-292-293

290. A-292-293-294

291. A-293-294-295

292. A-294-295-296

293. A-295-296-297

294. A-296-297-298

295. A-297-298-299

296. A-298-299-300

297. A-299-300-301

298. A-300-301-302

299. A-301-302-303

300. A-302-303-304

301. A-303-304-305

302. A-304-305-306

303. A-305-306-307

304. A-306-307-308

305. A-307-308-309

306. A-308-309-310

307. A-309-310-311

308. A-310-311-312

309. A-311-312-313

310. A-312-313-314

311. A-313-314-315

312. A-314-315-316

313. A-315-316-317

314. A-316-317-318

315. A-317-318-319

316. A-318-319-320

317. A-319-320-321

318. A-320-321-322

319. A-321-322-323

320. A-322-323-324

321. A-323-324-325

322. A-324-325-326

323. A-325-326-327

324. A-326-327-328

325. A-327-328-329

326. A-328-329-330

327. A-329-330-331

328. A-330-331-332

329. A-331-332-333

330. A-332-333-334

331. A-333-334-335

332. A-334-335-336

333. A-335-336-337

334. A-336-337-338

335. A-337-338-339

336. A-338-339-340

337. A-339-340-341

338. A-340-341-342

339. A-341-342-343

340. A-342-343-344

341. A-343-344-345

342. A-344-345-346

343. A-345-346-347

344. A-346-347-348

345. A-347-348-349

346. A-348-349-350

347. A-349-350-351

348. A-350-351-352

349. A-351-352-353

350. A-352-353-354

351. A-353-354-355

352. A-354-355-356

353. A-355-356-357

354. A-356-357-358

355. A-357-358-359

356. A-358-359-360

357. A-359-360-361

358. A-360-361-362

359. A-361-362-363

360. A-362-363-364

361. A-363-364-365

362. A-364-365-366

363. A-365-366-367

364. A-366-367-368

365. A-367-368-369

366. A-368-369-370

367. A-369-370-371

368. A-370-371-372

369. A-371-372-373

370. A-372-373-374

371. A-373-374-375

372. A-374-375-376

373. A-375-376-377

374. A-376-377-378

375. A-377-378-379

376. A-378-379-380

377. A-379-380-381

378. A-380-381-382

379. A-381-382-383

380. A-382-383-384

381. A-383-384-385

382. A-384-385-386

383. A-385-386-387

384. A-386-387-388

385. A-387-388-389

386. A-388-389-390

387. A-389-390-391

388. A-390-391-392

389. A-391-392-393

390. A-392-393-394

391. A-393-394-395

392. A-394-395-396

393. A-395-396-397

394. A-396-397-398

395. A-397-398-399

396. A-398-399-400

397. A-399-400-401

398. A-400-401-402

399. A-401-402-403

400. A-402-403-404

401. A-403-404-405

402. A-404-405-406

403. A-405-406-407

404. A-406-407-408

405. A-407-408-409

406. A-408-409-410

407. A-409-410-411

408. A-410-411-412

409. A-411-412-413

410. A-412-413-414

411. A-413-414-415

412. A-414-415-416

413. A-415-416-417

414. A-416-417-418

415. A-417-418-419

416. A-418-419-420

417. A-419-420-421

418. A-420-421-422

419. A-421-422-423

420. A-422-423-424

421. A-423-424-425

422. A-424-425-426

423. A-425-426-427

424. A-426-427-428

425. A-427-428-429

426. A-428-429-430

427. A-429-430-431

428. A-430-431-432

429. A-431-432-433

430. A-432-433-434

431. A-433-434-435

432. A-434-435-436

433. A-435-436-437

434. A-436-437-438

435. A-437-438-439

436. A-438-439-440

437. A-439-440-441

438. A-440-441-442

439. A-441-442-443

440. A-442-443-444

441. A-443-444-445

442. A-444-445-446

443. A-445-446-447

444. A-446-447-448

445. A-447-448-449

446. A-448-449-450

447. A-449-450-451

448. A-450-451-452

449. A-451-452-453

450. A-452-453-454

451. A-453-454-455

452. A-454-455-456

453. A-455-456-457

454. A-456-457-458

455. A-457-458-459

456. A-458-459-460

457. A-459-460-461

458. A-460-461-462

459. A-461-462-463

460. A-462-463-464

461. A-463-464-465

462. A-464-465-466

463. A-465-466-467

464. A-466-467-468

465. A-467-468-469

466. A-468-469-470

467. A-469-470-471

468. A-470-471-472

469. A-471-472-473

470. A-472-473-474

471. A-473-474-475

472. A-474-475-476

473. A-475-476-477

474. A-476-477-478

475. A-477-478-479

476. A-478-479-480

477. A-479-480-481

478. A-480-481-482

479. A-481-482-483

480. A-482-483-484

481. A-483-484-485

482. A-484-485-486

483. A-485-486-487

484. A-486-487-488

485. A-487-488-489

486. A-488-489-490

487. A-489-49

L'inauguration du "Montreal and Lachine Rail Road"

Point de départ d'une ère de pro

Le chemin de fer de Montréal à Lachine était très bien construit. Il avait su profiter des progrès réalisés depuis 1836 dans la construction des voies ferrées. Les rails de fer malléable avaient remplacé les lisses de bois à lames de fer ou les rails de fonte, qui se cassaient souvent et endommageaient le dessous des wagons. Sa première locomotive, fabriquée à Philadelphie par Norris et Cie, était capable d'une vitesse de trente milles à l'heure et les deux autres commandées à Kinmond, Hutton and Steele de Dundee, Ecosse, pouvaient atteindre une vitesse encore plus grande. Les voitures à passagers étaient confortables, celles de première classe étaient même luxueuses. La souplesse des ressorts et les tampons amortisseurs ne laissaient rien à désirer. Lord Elgin, qui avait déjà voyagé dans les chemins de fer anglais, se plaisait à

reconnaître qu'aucun d'eux ne pouvait se comparer au *Montreal and Lachine Rail Road* pour la douceur du roulement. Aussi la perfection des travaux de génie, celle du matériel roulant et sans doute les succès financiers du nouveau chemin de fer les premières années (en 1850, le *Montreal and Lachine Rail Road* était en mesure de déclarer un dividende de 8% sur les actions privilégiées et de 2% sur les actions ordinaires) donnèrent-ils le branle à un grand nombre d'autres entreprises ferroviaires.

En l'espace de quelques années, pas moins de seize chartes furent accordées par le gouvernement à des compagnies de chemins de fer. Plusieurs restèrent lettres mortes, mais un certain nombre furent employées pour éviter que le trafic canadien ne se dirigeât vers la côte de l'Atlantique ou les ports européens ne soit accaparé par les chemins de fer américains.

La gare Bonaventure: ce que nous en savons

La première gare Bonaventure fut construite en 1847 pour servir de terminus au chemin de fer *Montreal and Lachine*. C'était, d'après les journaux du temps, un vaste bâtiment de briques qui sans avoir beaucoup de charmes architecturaux, pouvait suffire amplement aux services qu'on attendait de lui. D'après ce que nous pouvons voir, ce n'était guère qu'un grand hangar, (le "Witness" emploie le mot "shed") car il n'était pas fermé de tous côtés. On y accédait par un passage le reliant à la rue St-Joseph, aujourd'hui rue Notre-Dame, ou mieux au carré Chaboillez, où l'on avait fait des travaux que "La Minerve" traite d'immenses. La petite rivière St-Pierre, en effet, passait maintenant dans un tunnel, au lieu de traverser le carré Chaboillez à ciel ouvert. Thompson et Edgar dans leur livre "Canadian Railway Development", nous disent que la première gare de la rue Bonaventure fut construite en 1856, mais ceci est évidemment une erreur, puisque la première fut sans aucun doute possible érigée en 1847, et il semble même probable qu'une seconde gare ait été élevée en 1856.

"La Minerve" feuilletée page à page pour toute l'année 1856 ne fait aucune mention d'une gare Bonaventure érigée cette année-là. Un article, publié dans les journaux il y a quelques années, parlait d'une gare Bonaventure construite en 1863 mais cela doit s'entendre d'une addition aux édifices déjà existants. "La Minerve" du 24 janvier 1863 écrit en effet: "La question d'un terminus pour le Grand-Tronc, en cette ville, vient de recevoir une solution temporaire. Une annonce de la compagnie nous apprend qu'à dater de lundi prochain, tous les convois de l'est comme de l'ouest arriveront à la Station Bonaventure et en partiront. On se propose d'y faire les améliorations les plus nécessaires pour le moment." La

première gare Bonaventure aurait donc duré jusqu'à 1886 date où l'on commença la gare actuelle. La description que nous donne "The Tourist Guide" de 1866 correspond assez bien d'ailleurs à celle trouvée dans les journaux de 1847. "Grand Trunk Railway Depot, better known as the 'Bonaventure Street Station' is a large shed built of brick in the usual 'Depot' style, containing freight, ticket and other offices, refreshment, waiting rooms, etc. The ticket office of the Lachine Cars is also in this building."

Le que nous croyons être la seconde station Bonaventure fut ouverte au public en octobre 1888. Elle fut détruite par un incendie le 1er mars 1916. On reconstruisit sur les mêmes murs tout en omettant trois tours et certains autres détails. Le 7 janvier 1919, un nouvel incendie ravagea les bureaux de la gare.

Mort de Mme Abel Vineberg

Québec, 18. — Mme Abel Vineberg, femme de M. Abel Vineberg, correspondant parlementaire de la "Gazette" à Québec, est décédée hier à la suite d'une longue maladie.

Née Edna Russell, Mme Vineberg avait épousé en première alliance M. William Payson. Devenue veuve, elle avait épousé en seconde alliance M. Abel Vineberg.

Lui survivent, outre son mari, deux fils, M. R.-H. Payson, de Québec et W.-G.-R. Payson, de Montréal et de Grand-Mère; ses deux belles-filles, Mmes Payson; deux petits-enfants; sa sœur, Mlle Mildred Russell; ses frères, M. William Russell et M. George Russell, de Québec.

"Le Devoir" offre ses vives condoléances à M. Abel Vineberg et à sa famille.

Le Montreal and Lachine

Quelques points d'histoire

L'idée d'un chemin de fer reliant Montréal à Lachine prit corps vers 1844. M. James-G. Ferrier, un riche marchand de Montréal, incité probablement par les succès du *Champlain and St. Lawrence* inauguré en 1836, conçut le premier projet d'un chemin de fer de portage qui permettrait aux voyageurs d'éviter le long et ennuyeux trajet par bateau sur les eaux du canal de Lachine. A cause du nombre toujours grandissant des vapeurs naviguant sur les Grands Lacs, sur le Saint-Laurent et sur l'Outaouais, le service de diligences ne suffisait plus aux besoins. Les premiers relevés furent faits en 1845 par un ingénieur écossais M. Ferrier avait fait venir d'Europe. C'est en 1846 que la Province du Canada accorda une charte d'incorporation au *Montreal and Lachine Rail Road*, avec pouvoir d'exploiter un chemin de fer entre Montréal et le quai de Lachine et un service de navires sur le Saint-Laurent et l'Outaouais. Le capital autorisé était de 75.000 livres.

Les travaux de construction de la première voie ferrée sur l'île de Montréal commencèrent le premier mai 1847, et furent poussés avec une vigueur et une célérité inaccoutumées. Malgré les difficultés rencontrées (le lac à Lachine et la petite rivière St-Pierre avaient des rives marécageuses qui firent les ingénieurs à construire une bonne partie de la voie sur pilotis), dès la mi-novembre, le chemin de fer était terminé.

Deux locomotives et huit voitures à voyageurs furent achetées commandées à Kinmond, Hutton and Steele, de Dundee, Ecosse, mais ils ne purent arriver à temps et ce furent des wagons de fabrication canadienne tirés par une locomotive achetée de *Norris & Company*, de Philadelphie, qui inaugurèrent le service *Montreal-Lachine*. Ces wagons étaient à compartiments, et pouvaient asséoir une quinzaine de voyageurs. Leur longueur ne dépassait pas apparemment trente pieds. Des tentures de satin et des rideaux de velours leur donnaient une apparence luxueuse. Ceux de seconde avaient des fenêtres et des sièges de cuir, tandis que ceux de troisième étaient ouverts.

La locomotive était, semblait-il, du type 4-4-0. Elle pesait dix-huit tonnes, avait des roues motrices de cinq pieds et des pistons de quinze pouces. Elle était arrivée à Montréal sur un petit navire américain qui fut le premier bateau à faire flotter le drapeau étoilé dans le port de Montréal. La route suivie avait été les canaux Whitehall et Saint-Jean et le Richelieu jusqu'à Saint-Laurent, où un vapeur canadien avait pris le petit navire américain en remorque. L'arrivée de cette locomotive fut, comme bien l'on pense, tout un événement pour les Montréalais.

On la promena en grande pompe sur la rue Saint-Antoine avant de l'installer sur les rails et de lui faire faire une course d'essai.

On fixa le jour de l'inauguration au 19 novembre et on lança un grand nombre d'invitations. Au jour fixé, M. Ferrier et les directeurs vinrent avec bonheur que, la curiosité aidant, bien peu d'invités étaient absents. Lord et Lady Elgin, les honorables McGill, Papineau, Sherwood, Daly, Caley et Bagley, et un grand nombre de citoyens distingués prirent place à leurs côtés sur les banquettes du train inaugural.

Le trajet se fit heureusement et, pour des voyageurs accoutumés aux lenteurs des diligences, à une vitesse fantastique. On toucha presque, à certains moments, le trente à l'heure. En voyant défilé à la portière les poteaux de la ligne télégraphique, plusieurs se dirent sans doute que l'on était à l'âge des merveilles. N'avait-on pas vu arriver à Montréal récemment un appareil de daguerrétypie qui reproduisait sur le papier, avec une fidélité étonnante tous les traits du visage?

Le terminus de Montréal, un vaste édifice de 250 pieds de long par 75 de large, s'élevait rue Bonaventure, aujourd'hui rue Saint-Jacques, à l'endroit où se trouve la gare Bonaventure actuelle. On avait pratiqué un passage du carré Chaboillez jusqu'à la station et la petite rivière St-Pierre coulait désormais dans un tunnel au lieu de traverser ce carré à ciel ouvert.

Le terminus de Lachine était situé sur un quai (en face de la 21e avenue, là où se trouve aujourd'hui le club de yacht *Iroquois*), où les bateaux venaient accoster pour embarquer et débarquer leurs passagers.

Pendant longtemps les diligences continuèrent de faire concurrence au nouveau chemin de fer. Le trajet dans ces véhicules offrait bien des charmes, avec ses arrêts multipliés aux nombreuses tavernes qui bordaient la route d'en haut, la plus populaire, et les paysages pittoresques qui s'élevaient de chaque côté.

Aussi bien, le chemin de fer ne fut-il pas un succès financier. Nous avons trouvé dans *La Minerve* le rapport de l'année 1850 annonçant un dividende aux actionnaires mais la période de profits fut de courte durée et bientôt les actions se vendirent jusqu'à 75% en dessous du pair.

La construction du tronçon *Caughnawaga-frontière* américaine commença en juillet 1851. Une petite locomotive, la *Souhegan*, construite par Hinkley, de Boston, fut mise au service des constructeurs. Elle devait être plus tard affectée au service *Montreal & Lachine* et prendre le nom de *Old Tearaway* à cause de sa fâcheuse habitude de partir d'elle-même.

Pour le service des voyageurs, on se procura deux locomotives: la *New York* et la *Caughnawaga*. Deux autres furent achetées pour le service des marchandises: la *St-Reni* et la *Hemmingford*. Toutes avaient été fabriquées par la *Amoskeet Manufacturing Company*, de Manchester, N.-H.

C'est le 20 septembre 1852, que fut inauguré le service *Montreal-Etats-Unis*. Un transbordeur, construit par A. Cantin et nommé *Iroquois*, commença de faire la navette entre Lachine et Caughnawaga en 1853 et, plus au sud, c'étaient les bateaux de la *Champlain Transportation Co.* qui assuraient les raccordements.

L'*Iroquois*, un navire à aubes de 147 pieds de long par 33 de large, muni d'un moteur pouvant développer 216 chevaux vapeur, avait ceci de remarquable qu'il était le seul transbordeur au Canada à continuer son service durant tout l'hiver. Il demeurait en service environ quatre ans.

Comme la compagnie *Champlain Transportation* ne donnait pas un service satisfaisant, le président du *Montreal & New York*, M. William Coffin, le successeur de M. Ferrier, acheta le vapeur *Francis Sallus*. Cet achat devait bientôt entraîner ses nouveaux propriétaires dans des démêlés internationaux sensationnels.

Comme le *Montreal & New York* et le *Champlain & St. Lawrence* suivaient des voies presque parallèles, une âpre concurrence s'ensuivit et les deux compagnies furent forcées de se fusionner. Cette fusion ne fut complétée qu'en 1857 mais de-

puis 1853 les principaux actionnaires du *Montreal & New York* avaient acheté suffisamment d'actions du *Champlain & St. Lawrence* pour en avoir pratiquement le contrôle. Après l'amalgamation, le *Montreal & New York* devint le *Montreal & Champlain*.

Le *Montreal & Champlain* commençait ses opérations sous les plus fâcheuses auspices, car vers 1857 une forte dépression se faisait sentir dans tout le pays. Après six ans d'une lutte infructueuse ce chemin de fer fut loué au Grand Tronc et dix ans plus tard, le *Montreal & Champlain* fut définitivement absorbé par ce réseau.

Comme on le sait, le Grand Tronc devait devenir propriété de l'Etat et former le noyau des chemins de fer Nationaux du Canada.

C'est là la raison des fêtes commémorant le centenaire du premier chemin de fer sur l'île de Montréal.

1847, année mémorable

L'année 1847 fut une année remarquable à bien des points de vue. Ce fut d'abord l'année de l'inauguration du premier chemin de fer sur l'île de Montréal, le "Montreal and Lachine Rail Road", dont le centenaire sera célébré cette année par le Canadian National de concert avec les autorités municipales de Montréal et de Lachine.

En août 1847, le télégraphe avait commencé de fonctionner entre Montréal, Toronto et Buffalo. Le 20 octobre, les communications télégraphiques étaient établies entre Québec et Montréal et trois jours plus tard, entre Montréal et Albany.

La daguerrétypie était probablement arrivée à Montréal cette année là aussi et M. Duane et Desnoyers avaient ouvert des salons où vous pouviez faire prendre votre portrait.

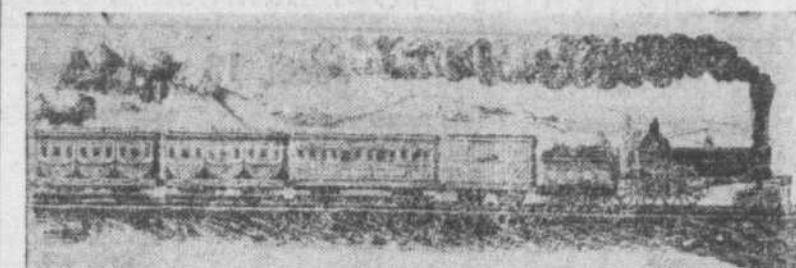
En 1847, on était en train de refaire et de creuser davantage le canal de Lachine et un bateau tout en fer, le "Magnet", qui semblait avoir été le premier de ce genre à naviguer sur les eaux canadiennes, attendait que les travaux fussent terminés pour continuer son voyage plus loin en aval.

Le petit bateau américain qui avait transporté à Montréal la première locomotive du "Montreal and Lachine Rail Road" avait fait flotter pour la première fois dans notre port le drapeau étoilé. Il faut se souvenir qu'avant cette époque le port de Montréal n'était accessible qu'aux navires arborant l'enseigne britannique.

L'église St-Patrice venait d'être ouverte au culte. L'église de la rue LaGauchetière remplaçait la petite chapelle des Recollets qui avait servi aux Irlandais jusqu'alors.

Le gros bourdon de Notre-Dame, arrivé à Montréal en 1847,

UN ANCÊTRE DU RAIL



Cette estampe par un artiste du temps représente un train du "Montreal and Lachine Rail Road", le premier à circuler sur l'île de Montréal en 1847. Des cérémonies spéciales auront lieu à Montréal et à Lachine le 18 septembre pour commémorer le centenaire anniversaire de cet événement. Il y a à l'heure des wagons en usage il y a cent ans aux wagons climatisés qui circulent aujourd'hui sur les rails du Canada.

Le 18 septembre 1847, le premier train du "Montreal and Lachine Rail Road" a circulé sur l'île de Montréal. Ce train était composé de deux locomotives à vapeur et de plusieurs wagons. Les passagers étaient assis dans des voitures à lames de fer. Le train a été inauguré par Lord Elgin, gouverneur du Canada.

Des livres français offerts aux vétérans

Demain aura lieu la distribution des livres français recueillis par la section Jean-Brilliant, V.C. no 27, de la Légion canadienne, à 4 h. p.m., à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue et à 8 h. p.m., à l'hôpital du Chemin de la Reine-Marie.

La présentation sera faite par le col. W. E. Morgan, O.B.E., M. C., président, assisté de l'ex-président, le lt. d'aviation L. A. Dastous et du vice-président, le lt. col. L. A. Lalonde, O.B.E., E.D.

La section désire remercier de nouveau toutes les personnes qui ont contribué si généreusement au succès de notre campagne de livres français, pour nos vétérans malades et convalescents.

Grace à ces dons et à l'achat d'autres volumes par la section Jean-Brilliant, V.C. no 27, plusieurs milliers de volumes seront distribués.

Le congrès annuel des techniciens diplômés

Les Trois-Rivières, 18. (D.N.C.) — Le 10e congrès annuel de la corporation des techniciens diplômés de la province de Québec aura lieu dans notre ville les 11 et 12 octobre prochains. Ces assises se tiendront au Château De-Blois.

Le congrès comporte des séances d'étude au cours desquelles on étudiera les problèmes des techniciens. Un programme récréatif est aussi au programme pour les journées de samedi et dimanche. Les congressistes pourront y prendre part en compagnie de leurs épouses. Dimanche soir, un grand banquet clôturera le congrès.

La corporation des techniciens compte dans ses cadres tous les diplômés des écoles techniques et spécialisées de la province.

De 350 à 400 congressistes sont attendus pour la circonstance.

Un autre jalon dans l'histoire du transport au Canada

Félicitations

C. N. R.

à l'occasion
du centenaire du

MONTREAL & LACHINE R.R.



Fabricants des célèbres avions
"Canadair Four"

Nomination à la faculté des sciences

On annonce à la faculté des sciences la nomination de M. Raymond Belair comme professeur agrégé de physique.

Bachelier en arts de l'Université de Montréal en 1935, le nouvel agrégé a fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse. Après de brillantes études en chimie et en physique à la faculté des sciences, il possédait en 1944 les grades de licencié en sciences physiques, licencié en sciences chimiques et maître en sciences.



M. RAYMOND BELAIR

M. Belair fut pendant l'année académique 1940 boursier du Conseil national des recherches; il poursuivit alors des travaux scientifiques qui le conduisirent à la publication d'un mémoire sur "La densité et la viscosité des solutions aqueuses des carbonates alcalins".

Depuis 1941, M. Belair occupa divers postes dans l'enseignement universitaire. Il fut tour à tour assistant-professeur de chimie physique, professeur de physique et de mathématiques à l'école d'aspirants aviateurs et à l'école des vétérans de l'Université de Montréal.

Il fait partie de plusieurs associations savantes dont l'Institut de chimie du Canada, l'American Physical Society, la Société de physique et de mathématiques et la Société de chimie.



Un siècle de croissance

Durant les cent années écoulées depuis que le premier train a circulé dans l'île de Montréal, le Canada s'est développé dans des proportions extraordinaires et il en a été de même de ses chemins de fer. Il y a un siècle, les seules lignes étaient celles de Laprairie à Saint-Jean et de Montréal à Lachine.

Aujourd'hui, le réseau du Canadien National, dans lequel ces premières lignes furent par la suite incorporées, s'étend à travers le Canada, des ports de l'Atlantique à ceux du Pacifique.

Les origines de la Canadian Car & Foundry remontent même plus loin que celles des chemins de fer à la disposition desquels elle met maintenant ses services. Au cours de sa longue histoire, elle a construit une quantité formidable de pièces de matériel roulant, dont des milliers de wagons de tous genres.

A l'occasion du mémorable anniversaire célébré cette année, cette compagnie désire offrir ses félicitations au Canadien National pour la part considérable qu'il a prise au développement du Canada par l'intermédiaire de ses puissants services de transport.

CANADIAN CAR & FOUNDRY CO. LIMITED

MONTREAL

FORT WILLIAM

BRANTFORD

AMHERST



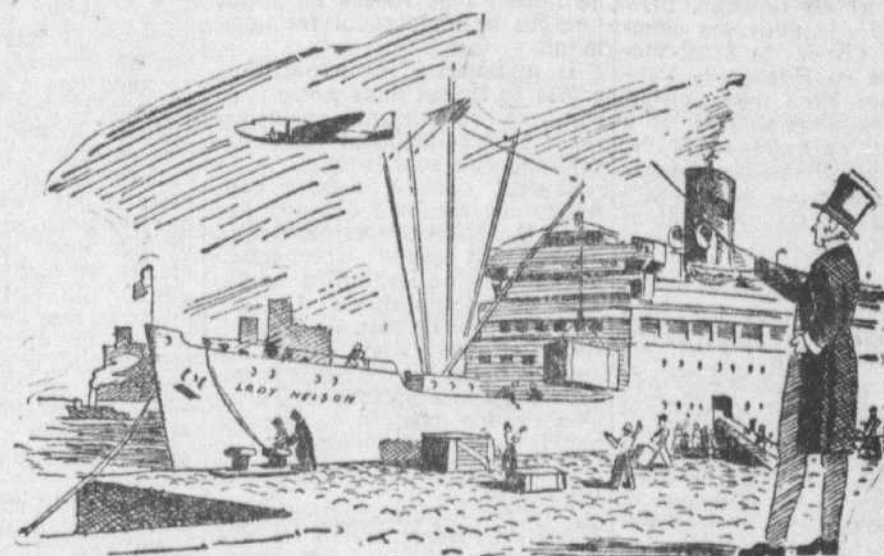
Le chaînon est devenu une CHAÎNE

A Montréal en 1847... Une locomotive primitive met en branle le premier train au départ de Montréal. Toute haletante, elle s'élance vers Lachine, huit milles plus loin. Le gouverneur général, Lord Elgin, est à bord du train historique. Il dit à un passager: "Et ceci n'est qu'un chaînon..."

Paroles prophétiques, mais Lord Elgin ne pouvait cependant prévoir que la voie ferrée de huit milles de long deviendrait un réseau de 24,000 milles, que le chaînon était l'embryon d'un immense chemin de fer, le Canadien National, dont les voies sillonnent en tous sens le Canada et 14 états des États-Unis. Il ne pouvait imaginer que le Canadien National aurait, d'un océan à l'autre, ses propres hôtels, que ses navires pour le transport des marchandises et des passagers seraient en service dans la mer des Antilles et dans le nord de l'océan Pacifique. Il ne pouvait concevoir que le Canadien National aurait son propre service de transport aérien, Air-Canada, dont les avions survoleraient un immense continent et, par-dessus l'Atlantique, relieraient le Canada aux Îles Britanniques et à l'Europe. Lord Elgin ne pouvait non plus se représenter le développement prodigieux des télégraphes du Canadien National, ni la rapidité étonnante des messageries de ce réseau. Mais, les Canadiens, travaillant de concert, ont bâti le plus grand réseau de voies ferrées qui soit en Amérique, le Canadien National, symbole des progrès réalisés par le Canada en un siècle.



Le modeste train qui le premier partit de Montréal fit entrevoir à Lord Elgin des progrès que devait réaliser l'avenir. Se représenta-t-il Montréal devenue métropole du Canada? Songea-t-il à un chemin de fer desservant tout un continent? Vit-il une nation émerger de groupes éparés? Imagina-t-il notre jeune pays devenu puissance internationale?



Dans son rêve magnifique, il a peut-être entrevu les ports de mer d'où partent les navires de la série "Lady" et les cargos à moteur diesel de la Canadian National Steamships qui transportent passagers et marchandises entre le Canada et les Antilles, ou les "Prince" qui font le service entre Vancouver et l'Alaska.



En pensée, il a peut-être anticipé le confort des grandes hôtelleries canadiennes, les célèbres hôtels du Canadien National: le Château Laurier, à Ottawa, le "Nova Scotian", à Halifax, et les dix autres hôtels du réseau, centres de la vie sociale et des affaires dans les grandes villes, ou rendez-vous des touristes du monde entier en des lieux renommés pour leur beauté naturelle.



Mais en un siècle où la vitesse n'était pas aussi en honneur qu'aujourd'hui, Lord Elgin ne pouvait prévoir la rapidité qui caractérise les messageries du Canadien National. Grâce à ce service irréprochable, le Canadien National peut aller chercher n'importe où au Canada et livrer partout au monde les marchandises les plus diverses.



Au temps de Lord Elgin, on parlait vaguement d'une chose bien mystérieuse, le télégraphe. Mais personne ne pouvait imaginer à quelle vitesse vertigineuse les télégraphes du Canadien National transmettraient les messages. En quelques minutes, en quelques secondes même, ce service transmet un message d'un bout à l'autre du continent ou à n'importe quel point du monde.

Ces merveilles de notre siècle, ces miracles accomplis par la science et le génie d'organisation des hommes, font partie de notre vie de tous les jours. Si Lord Elgin en imagina vaguement quelques-uns, il ne put se les représenter tous, et personne n'ose aujourd'hui marquer des limites au progrès.



Canadien National

TRAINS • PAQUEBOTS • AVIONS • HÔTELS • TÉLÉGRAPHES • MESSAGERIES

Un éducateur éminent

Le T. R. Père Lucien Pagé, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur

(par Mme Corinne Rocheleau-Rouleau)

Au lendemain de l'élection du Père Pagé au poste le plus élevé de son Ordre, quelques journalistes montrealais, s'entretenant avec un Clerc de Saint-Viateur, firent mention des états de service du nouveau supérieur général dans le domaine de l'enseignement spécialisé. Et sur ce, le confrère en religion du nouveau général répondit qu'en effet le Père Pagé est un éducateur de premier ordre mais qu'il est surtout un excellent religieux. "L'ajoutai-je pour finir, c'est le religieux que nous avons élu".

Il convenait qu'il en fût ainsi et la réponse mettait la chose dans une juste perspective. Cependant, depuis sa sortie du séminaire, le Père Pagé a passé vingt-deux ans dans un champ d'action très difficile, un poste qui exige des qualités d'âme supérieures, des talents très particuliers, une disposition de caractère toute spéciale aussi. L'éducateur en lui s'y est magnifiquement développé. J'ose ajouter que le religieux y a trouvé la belle trempe qui le caractérise aujourd'hui. Et s'il n'est pas de notre ressort de parler du prêtre-religieux, on nous permettra de mettre un peu en lumière ce qu'a été jusqu'ici dans son rôle d'éducateur cet homme si méritant aux yeux des membres de sa communauté qu'ils n'ont pas craint de faire d'un religieux aussi jeune — il n'a que 48 ans — le supérieur général d'un ordre comptant quelques milliers de sujets et dirigeant des maisons, des collèges, des paroisses dans une demi-douzaine de pays différents.

Voici un aperçu de la carrière du Père Pagé, d'après les données fournies, sur notre demande, par les dirigeants actuels de l'Institut des Sœurs-Muets: "Le Père Lucien Pagé a passé le meilleur de sa vie, soit 22 ans de service, à l'Institut des Sœurs-Muets du boulevard Saint-Laurent, à Montréal, comme aumônier, professeur, maître des novices, assistant-supérieur et supérieur. Il a été supérieur de décembre 1936 au 19 juillet 1947, date de son élection au poste de Supérieur général, étant alors dans son quatrième terme de supériorat local. Prudent, plein d'initiative, de hardiesse, il a été à la fois ferme et bienveillant, affable avec le public et les autorités tant religieuses que civiles.

Il fut le premier maître des Novices Oblats de Saint-Viateur. Cette Association, fondée par le R. P. J.-M. Cadieux, C.S.V., et érigée canoniquement en 1927 par son Excellence Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, reçoit exclusivement les sœurs-muets qui veulent se consacrer à la vie religieuse.

Pendant l'été de 1933, le Père Pagé a donné des cours théoriques et pratiques pour les maîtres de sœurs-muets américains dans les Universités de Saint-Louis, Mo., et de Chicago, Ill. En 1933-34, la province canadienne des Clercs de Saint-Viateur envoya en Europe le Père Pagé, adonné à ce même enseignement des sœurs-muets. Il y passa un an en voyage d'étude, pendant lequel il visita une soixantaine d'écoles de sœurs-muets en France, Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, Autriche, Angleterre et Irlande. Il put voir sur place les progrès réalisés dans les divers pays d'Europe et s'inspirer des procédés des meilleures institutions.

Il étudia aussi la méthode belge, qui est une application aux sœurs-muets de l'enseignement du professeur Decroly.

La France, par ses professeurs de longue expérience et particulièrement par M. B. Thollon, inspecteur des études de l'Institut National des Sœurs-Muets de Paris, a projeté les lumières nouvelles sur l'enseignement de la langue aux sœurs-muets. "Le Français à l'Ecole", par M. Thollon, rend cet enseignement plus vivant et plus agréable. Les enfants, mis eux-mêmes en scène, revivent en classe ce qu'ils doivent faire ailleurs et rendent compte quotidiennement de leurs actions par la parole. Cependant, ce travail fait pour des petits Français ne répondant pas toujours à notre

tions qu'il a autorisées ou poussees, mentionnons celles-ci: Nivellement des cours de récréation; cours de natation au sein Saint-Denis; aménagement d'un riche musée scolaire, d'une excellente bibliothèque générale; installation d'une clinique dentaire; inspection médicale régulière, et semaine d'hygiène; semaine de vocation; d'orientation professionnelle; retraites; prêches, visites aux sœurs-muets, etc. Surtout: fonctionnement des différents ateliers, qui ont progressé sous sa direction, se sont agrandis et outillés. Les 285 élèves et apprentis de l'Institut, les Anciens faisant partie du Cercle Saint-François de Sales, les anciens élèves disséminés dans toute la province et au-delà, ont été l'objet de ses soins paternels.

On doit ajouter que tout cela a été mené à bien sans fanfare ni publicité tapageuse et avec un minimum de dérangement pour le personnel et les cours d'études. Soucieux de bien remplir le mandat confié à son Ordre par les pouvoirs publics et religieux, le Père Pagé a sagement veillé à ce que toutes les facilités et ressources de son Institut fussent exclusivement consacrées au bien-être des sœurs-muets, ou plutôt, de tous les déficients de l'ouïe et de la parole.

Car, dans une institution semblable, les sœurs-muets de naissance, presque assez nombreux, ne sont presque jamais en majorité. On y trouve un plus grand nombre d'élèves nés parfaitement normaux mais qui sont devenus sourds par suite de maladies infantiles subies pendant leur première enfance. Chez les autres, les facultés intellectuelles sont restées normales, règle générale; mais leurs infirmités mettent un cloisonnement hermétique entre eux et leur entourage, ces enfants grandissent chez eux ignorants de tout ce qui n'est pas dans le champ restreint des sens qui leur restent. Toute information journalière exacte, tout langage parlé, toute expression de l'âme, tout développement logique et harmonieux de l'intelligence reste en suspens jusqu'à ce que les maîtres interviennent. De plus, à mesure que ces jeunes infirmes se rendent compte de leurs déficiences, surtout lorsqu'ils voient que leur éducation est retardée, le caractère chez eux se déséquilibre. Ils deviennent alors inerts, ou nerveux, ou farouches; et presque toujours ils sont en rébellion sourde — c'est bien le cas de le dire! — contre un sort qu'ils ne peuvent s'expliquer et contre lequel ils ne savent rien faire. Enfin, dans ces écoles, on trouve un petit nombre d'intelligences bornées mais capables de recevoir un minimum d'instruction. Il y a quelques sœurs-muets à demi aveugles ou qui le sont tout à fait; quelques grands élèves déjà plus ou moins instruits, devenus sourds très tard et, de ce fait même, sont difficiles à diriger, absorbés qu'ils sont dans leur moi douloureux, portés à se plaindre ou à se décourager.

Enfin, il peut y en avoir d'autres qui, entendant parfaitement, sont affligés d'aphonie, ou souffrent d'un parler défectueux, etc. On conçoit que pour bien remplir sa mission, le directeur d'une de ces écoles doit être exceptionnellement doué, avoir autant de jugement que d'intelligence, autant d'expérience que de science, autant de sympathie que de fermeté, autant de clarté de vision que d'esprit de gouvernement. Il doit, selon les nécessités de l'heure, se montrer père, ami, confident, psychologue, psychiatre. Il doit savoir comment orienter ses élèves vers l'emploi de leur conscience, le mieux, les outiller pour se suffire à eux-mêmes et aux familles fondées par eux plus tard: car les sœurs-muets se marient en grand nombre et ils élèvent des enfants qui sont, règle générale, sains et normaux en toutes façons. Le Père Pagé était parfaitement préparé pour cette mission. Il avait pleine autorité pour enseigner.

Il se rendit compte que la simple initiation aux méthodes ne suffit pas. Il apprit par expérience qu'un bon professeur de sœurs-muets ne se crée pas du jour au lendemain, même si l'arrivée de tous les grades universitaires usent. Donc, sur la base de ses propres années de collège et de scolasticat, le Père Pagé ajouta d'autres longues années dans les classes, de visites et de stages dans des écoles de divers pays, afin de faire des comparaisons, de s'enrichir des expériences et des réussites constatées ailleurs, comme aussi de noter les faiblesses ou devinettes. Car chaque école, comme chaque individu, a son caractère propre, peut exceller en quelques matières, briser en d'autres, et aucune ne peut être certaine de se maintenir dans la voie du progrès si elle ne sait puiser à point dans le fonds commun de la bonne pratique générale.

Aussi le Père Pagé faisait-il un très grand soin à choisir ses professeurs. Aussi les entraînait-il avec une sagesse consommée, une patience inlassable. Habile à leur passer sa propre science, il les initiait aux résultats de ses expériences personnelles, de ses voyages, des études spéciales à leur domaine qu'il ne cessa jamais de s'imposer. Puis, ayant doté ses professeurs d'une formation vraiment solide, il s'attachait à leurs travaux, soutenait leur courage. Et soucieux de faire valoir ces bons ouvriers envoyés par Dieu pour l'œuvre chère à tous, il les retenait en permanence à l'Institut. "Des professeurs d'expérience, disait-il, sont des trésors précieux: je les garde tous jalousement". Enfin, sachant que "si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui", comprenant pour l'avoir expérimenté combien épuisant est le labeur des maîtres de sœurs-muets qui doivent se prodiguer du matin au soir dans les classes où chaque élève est un "cas spécial", et encore hors des classes où chacun d'eux a perpétuellement besoin d'un mentor, le Père Pagé, les vacances venues, accablait à tous les professeurs, plusieurs semaines pour reprendre haleine, les envoyait se reposer à la campagne, leur donnait amplement le temps de préparer leur programme

Missionnaires et Indiens aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 18. (D.N.C.) — Notre ville a reçu hier la visite d'un valeureux missionnaire des réserves haut-mauriciennes, le R. P. Labrèche, O.M.I., accompagné de plusieurs Indiens de Weymontching. Le groupe comprenait le chef Jos. Boivin et sa femme Marie; Albert Perote, sa femme Irène et leurs enfants: Catherine, Louise, Marguerite et Cécile.

C'était la première fois qu'un groupe aussi considérable d'Indiens Têtes-de-Boules venait dans notre ville depuis le temps, il va sans dire, où ils venaient vendre leurs fourrures aux Trois-Rivières, il y a environ un siècle.

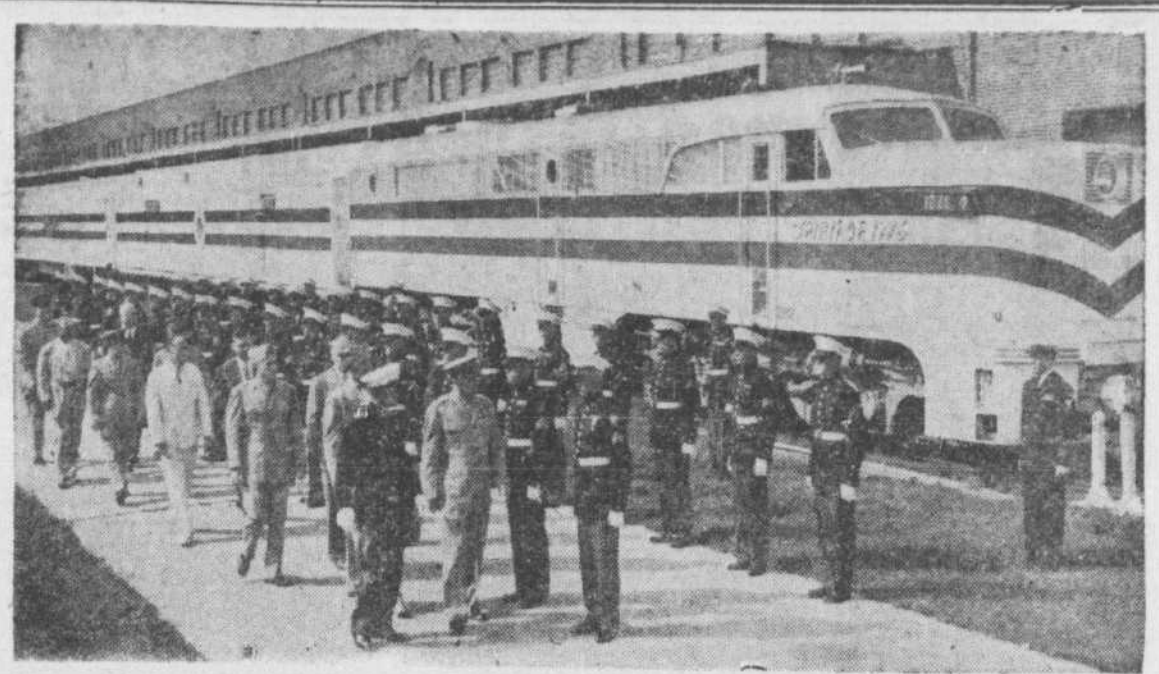
Le Père Labrèche est venu dans la région dans le but d'obtenir l'appui des populations afin de construire une résidence à Sanmaur pour les deux religieux Oblats qui desservent la région. Ces deux missionnaires sont le Père Meilleur, O.M.I., le vénéral pionnier des missions oblates de la Mauricie, et le Père Labrèche, lui-même.

Les deux religieux demeureront à Sanmaur, d'où ils visiteront les missions de Weymontching, de Manouan et d'Obidjoun. Ils desserviront aussi les groupements de familles échelonnées le long de la voie ferrée aux environs de Sanmaur.

Série de concerts à Lachine

Le 25 septembre prochain sera la présentation du premier d'une série de concerts, organisés sous les auspices des Oblats de la Jeunesse, par Bernard Gélinas. Ces concerts, présentés à raison de un par mois, permettront aux jeunes talents de Lachine et des environs de se faire valoir en public.

Pour cette première soirée mu-



Le général Alexander-A. Vandegrift, à droite, commandant des fusiliers marins américains passe en revue la garde du "Train de la Liberté" composée de 27 fusiliers marins. Ces soldats commandés par le colonel Scott assureront la garde du train pendant la tournée que celui-ci accomplira dans 300 villes des 48 Etats. Le voyage durera un an et le parcours sera de 33,000 milles.

Stocks de beurre plus élevés au pays

Ottawa, 18. — Les stocks de beurre dans les neuf villes canadiennes importantes ont augmenté à 47,208,771 livres au 12 septembre contre 46,126,164 livres le 5 septembre.

Voici les détails pour chaque ville, avec comparaison:

Québec, 4,809,058 (4,739,274) livres; Montréal, 17,955,856 (17,753,349); Toronto, 4,763,528 (4,502,635); Winnipeg, 9,418,640 (9,132,575); Regina, 712,255 (697,824); Saskatoon, 319,215 (248,254); Edmonton, 2,645,332 (2,698,071); Calgary, 1,790,433 (1,799,566); Vancouver, 4,794,450 (4,594,616).

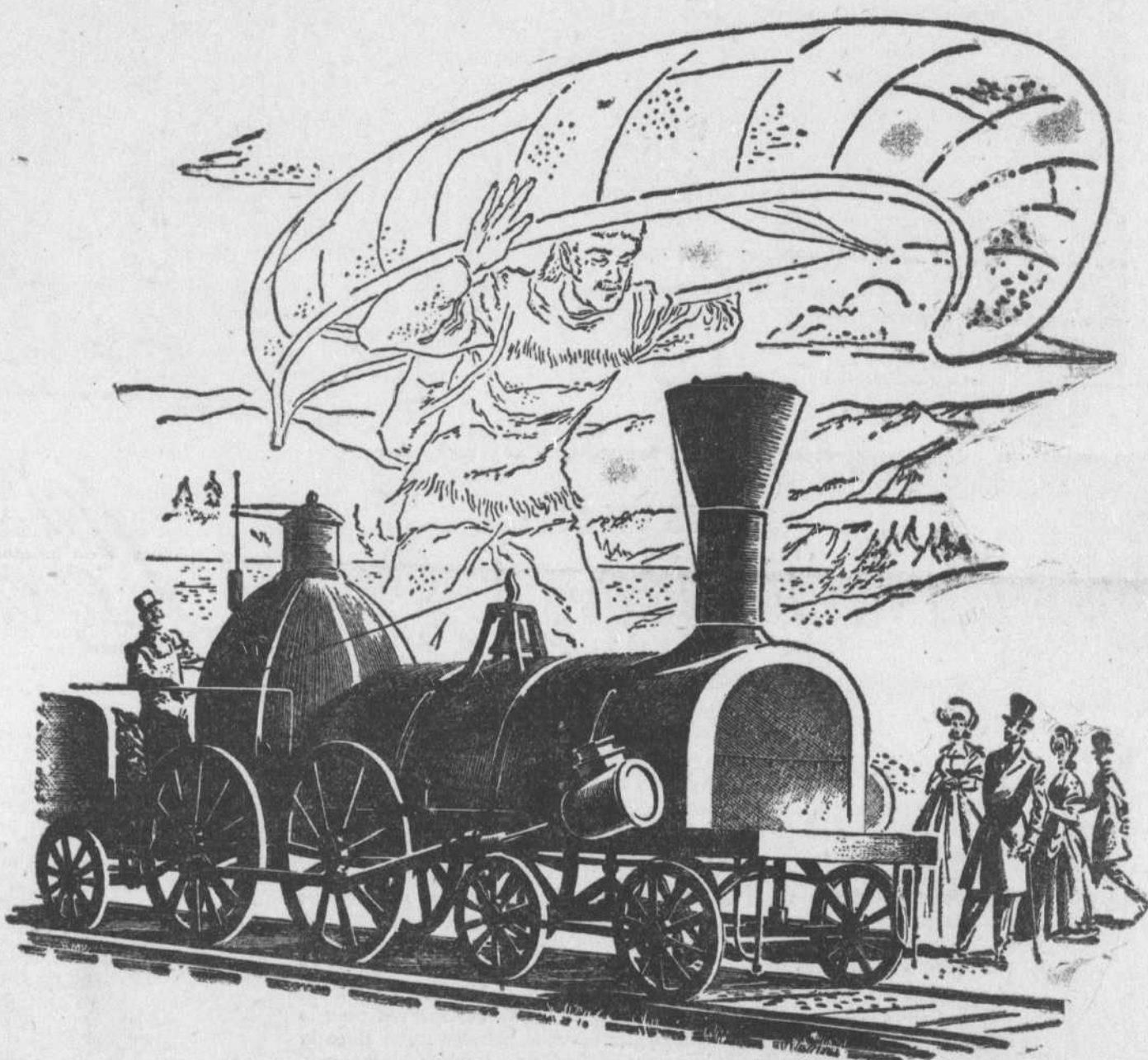
ASPIRIN CALME

LES DOULEURS DUS AUX RHUMES MAUX DE GORGE

PRIX LES PLUS BAS

12 comprimés... 15c
24 comprimés... 25c
100 comprimés... 75c

LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI



Le PLUS GRAND PORTAGE

Un tribut aux pionniers qui construisirent le chemin de fer entre Montréal et Lachine

1847—La petite locomotive pousive, haletante et primitive attelée au premier convoi qui ait jamais circulé dans l'île de Montréal, entraîna le jeune Canada sur un portage beaucoup plus long qu'on ne pouvait le supposer à l'époque. Cette locomotive de la compagnie de chemin de fer Montréal et Lachine, qui chauffait au bois, ouvrit une ère nouvelle dans le domaine du transport... Un siècle s'est écoulé depuis l'établissement de ce premier "portage sur rails" de neuf milles de longueur, le long des rapides de Lachine... 100 années durant lesquelles notre pays a atteint son plein développement, grâce à la vision des pionniers du chemin de fer.

Le Pacifique Canadien félicite le Canadien National dont le réseau actuel comprend le premier tronçon de la ligne entre Montréal et Lachine:

Le Pacifique Canadien



ENCERCLE LE MONDE



Bons Compagnons



Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

HACHÉ GROS POUR LA PIPE — HACHÉ FIN POUR LES "ROULEUSES"

Le Père Pagé a composé *Mon Livre de Prières*, qui a été tiré à 10,000 exemplaires. Cet ouvrage, destiné surtout aux jeunes sœurs-muets, est tout aussi apprécié des nombreux jeunes entendants qui le reçoivent comme souvenir de première communion.

Il a préparé un catéchisme complet et clair, élogieusement apprécié de professeurs et de pédagogues avertis.

Il a édité le *Cours Normal* de M. Benoit Thollon. Ce cours a été vendu dans les cinq parties du monde.

Parmi les diverses améliorations...

Cours public de législation commerciale

Cours public de législation commerciale, donné sous les auspices de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

M. Alexandre Gerin-Lajoie donnera ce soir, 18 septembre 1947, de huit heures et demie à dix heures, son deuxième cours de législation commerciale, dans la salle H-502 de l'édifice de l'Université de Montréal, 2900 boulevard Mont-Royal. L'entrée est libre.

Il traitera les sujets suivants: l'obligation; théorie générale des contrats; conditions de validité et effets des obligations.

NARCISSE DUCHARME, Président.

Lord Alexander recevra les congressistes de l'Union des Municipalités

Lord Alexander, gouverneur général du Canada, recevra, à 11 h., le mercredi 29 octobre, tous les délégués qui prendront part au congrès de l'Union des municipalités en la ville de Hull, les 27, 28, 29 et 30 octobre prochain.

Les congressistes et leurs dames seront présentés au gouverneur général et le thé sera servi dans un des salons de la résidence. Il se peut que Lady Alexander, actuellement en Angleterre, soit revenue à temps pour assister, elle aussi, à cette réception.

Le programme du congrès est pratiquement complet, sauf quelques questions de détails. En voici les grandes lignes communiquées par le distingué président de l'Union des municipalités, M. Paul Pratt, maire de Longueuil.

Le lundi, 27 octobre, enregistrement des délégués à l'hôtel Standish Hall, rue principale, à Hull, de 4 h. à 9 h. p.m.

Dans la soirée, toujours à l'hôtel Standish Hall, la compagnie E. B. Eddy offrira une réception "get together" aux congressistes.

Le mardi, 28 octobre, M. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, ouvrira officiellement le congrès à 9 h. 30 a.m.

Toutes les séances se tiendront dans la magnifique salle de bal du superbe manège militaire de Hull. Cet édifice, un des plus beaux du genre au Canada, se prête admirablement bien à ce genre de réunions.

M. Emile Morin, sous-ministre

des Affaires municipales, accompagnera M. Dussault. M. Morin sera un des conférenciers au programme durant le congrès.

Le mardi, 28 octobre, à 12 h. 30 p.m., lunch de l'Union des municipalités à l'hôtel Standish Hall. Deux conférenciers de haute réputation prendront la parole; leurs noms seront communiqués ultérieurement.

Dans l'après-midi, les séances et les réunions de comités se poursuivront au manège militaire.

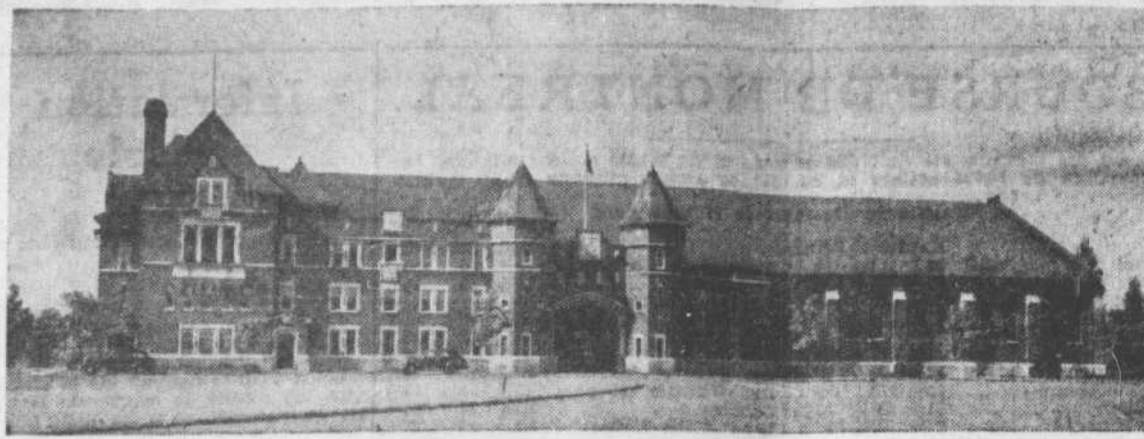
Le soir, à 7 h., à l'hôtel Standish Hall, les autorités de la ville de Hull offriront un grand banquet et l'orateur principal sera une personnalité très en vue.

Le mercredi matin, les séances du congrès reprendront au manège militaire dès 9 h. 30.

Dans l'après-midi, à 4 h. 30, réception à Rideau Hall tel qu'annoncé plus haut.

Le soir, à 7 h., à l'hôtel Standish Hall, les autorités de la ville de Hull offriront un grand banquet et l'orateur principal sera une personnalité très en vue.

Les dames ne seront pas oubliées et durant les séances du congrès elles seront les hôtes d'un comité spécial chargé de leur faire passer agréablement le temps.



LE MANÈGE MILITAIRE DE HULL.

(Photo B.J. Dery de Hull)

Québec reçoit deux princes de l'Eglise

Des cérémonies grandioses se déroulent dans la basilique de la vieille capitale — Les deux cardinaux Griffin et Gilroy frappés de l'intensité de la vie catholique et familiale chez nous

Québec, 18 (D.N.C.) — La réception liturgique faite hier soir à la basilique de Québec en l'honneur de Son Em. le cardinal Norman Gilroy, archevêque de Sydney, Australie, et de Son Em. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, Angleterre, deux princes de l'Eglise, se visite dans la vieille capitale, s'ajoutera d'un commun accord à la liste des cérémonies grandioses et particulièrement impressionnantes dont l'histoire que cathédrale a été jusqu'ici le théâtre. Les fidèles qui avaient envahi la vaste église ont non seulement été témoins des splendeurs de la liturgie catholique, mais ils ont eu également le privilège d'entendre d'éloquents allocutions. Son Exc.

se trouvaient Son Exc. Mgr Maurice Roy et Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque élu des Trois-Rivières.

Les deux princes de l'Eglise firent leur entrée solennelle par la grande porte de la basilique et s'agenouillèrent à l'arrière-nef sur des coussins, sans prie-dieu. Ils furent accueillis par Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., archidiacre du chapitre, qui leur présenta un crucifix contenant une relique de la vraie croix. Après le baise-main de la croix, les cardinaux se signèrent avec de l'eau bénite et aspergèrent le peuple. Il y eut encensement des Eglises, trois visiteurs accompagnés par les deux princes de l'Eglise prirent place sous un dais. Clergé en tête, on se rendit processionnellement jusqu'à l'autel de la sainte Famille, du côté de l'Épître, où les cardinaux s'arrêtèrent pour une brève prière. Rendus au maître autel, ils saluèrent le chœur et il y eut récitation des versets et oraisons par Mgr Vandry.

Le cardinal Gilroy et le cardinal Griffin vinrent ensuite occuper deux trônes placés côte à côte du côté de l'Évangile. Son Exc. Mgr Maurice Roy occupait son trône en face. Mgr l'archevêque avait à sa droite Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque élu des Trois-Rivières. Les cardinaux étaient accompagnés de leurs secrétaires respectifs. Mgr Cuthbert Collingwood et M. l'abbé J. F. Freeman, Mgr P. Nicole, C.S., et M. l'abbé Irénée Frenette dirigeaient les cérémonies. Le chant était confié à la chorale du Grand Séminaire, sous la direction de M. l'abbé Fernand Biron. M. Henri Gagnon accompagnait à l'orgue.

La basilique-cathédrale était magnifiquement décorée et illuminée. Pour la procession, le dais était porté par quatre séminaristes. MM. les abbés Rosaire Deschênes, Jean-Marie Deroy, Bernard Métivier et Michel Lemoinne.

Après les allocutions, les deux cardinaux, avant de quitter le chœur, donnèrent leur bénédiction à la foule. Ils retournèrent processionnellement jusqu'au parvis de la basilique et remonterent en automobile pour se rendre à l'archevêché.

La foule était compacte dans la cour de l'archevêché. Les deux cardinaux reçurent une véritable ovation. Les applaudissements étaient si vigoureux et si prolongés qu'un fois rendus à deux cardinaux reçurent une véritable ovation. Les applaudissements étaient si vigoureux et si prolongés qu'un fois rendus à deux cardinaux reçurent une véritable ovation.

S. E. Mgr Roy, a présenté les deux princes de l'Eglise en qui il salua les témoins illustres d'une foi vivante à la fois dans l'ancien et le nouveau monde. Québec tient à la fois au nouveau et à l'ancien, ajouta l'archevêque de Québec, qui trouve dans ce fait une double raison d'accueillir avec joie les distingués visiteurs. Québec, qui veut conserver tout ce que la France et l'Angleterre ont de meilleur, voit dans la visite du cardinal Griffin, digne successeur des grands archevêques de la vieille Angleterre catholique et du cardinal Gilroy, chef de la jeune et vigoureuse chrétienté d'Australie, une manifestation de l'union des traditions diverses et des nationalités réalisées au sein du christianisme.

Le cardinal Gilroy Le premier cardinal australien a fait un très vif éloge de la vie de famille profondément chrétienne qu'il a rencontrée dans le Québec spécialement et dans le Canada. Il a souligné que Québec avec sa foi agissante et régulière est un exemple exemplaire au monde entier, pour ensuite s'arrêter particulièrement aux points de ressemblance entre les églises du Canada et d'Australie.

Je viens d'un pays neuf, où les institutions sont jeunes et où l'on vous regarde avec admiration. Sur une population de 7 millions d'habitants nous comptons un million et demi de catholiques, qui vivent une foi intense et apprécient hautement le don de la foi que Dieu leur a fait. Nos deux pays ont des problèmes similaires à résoudre, c'est pourquoi j'ai tiré de grandes leçons de ma tournée à travers votre magnifique pays.

Le cardinal Gilroy, en parlant de la détresse du monde qui cherche la paix et la sécurité a rappelé les apparitions de la sainte Vierge aux enfants de Fatima et à Bernadette Soubirous à Lourdes. Il a redit le message de la Mère du Sauveur laissé au monde, soit de réciter le Rosaire avec dévotion et de faire pénitence. Le distingué visiteur constata que les forces du mal sont déchaînées sur le monde mais que les catholiques ont l'assurance que jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Eglise. Les catholiques ont tout de même l'impérieux et glorieux devoir de faire triompher les forces du bien. Les catholiques du Canada avec la magnifique héritage de foi légué par leurs ancêtres sont appelés à donner beaucoup au monde.

L'archevêque de Sydney a fait l'éloge du cardinal Villeneuve en rappelant ses qualités de chef spirituel de haute valeur, pour noter que la jeunesse de son successeur prouve que le Pape a compris que la gravité des problèmes actuels requiert la vigueur de la jeunesse chez les chefs de l'Eglise.

Quelques conseils de M. Abbott

Londres, 18. (C.P.) — M. Abbott, ministre des finances du Canada, a déclaré, hier, à Londres, que le désappointement sur le degré de réhabilitation du monde depuis la cessation des hostilités en 1945, était injustifié.

Angleterre, où elles se sont acquises une belle réputation, avant d'aller s'illustrer sur les champs de bataille.

Il ne faut pas, dit-il, se résigner à une aggravation inévitable de la situation présente, il faut plutôt déployer un nouvel effort de bonne volonté pour atteindre nos objectifs du début. A l'assemblée des gouverneurs de la Banque internationale, M. O.K. Yui, de Chine, a été élu président pour la prochaine année.

Au Canada, dit encore le ministre, on a été un peu déçu par l'allure lente qu'avait prise la politique de réhabilitation.



Les soirées en famille, source de saine récréation, témoignent de l'intensité du sentiment familial chez nos gens.

ENTRE NOUS, IL EST TRADITIONNEL DE FUMER DES

GRADS



BOUTS UNIS OU LIÈGE

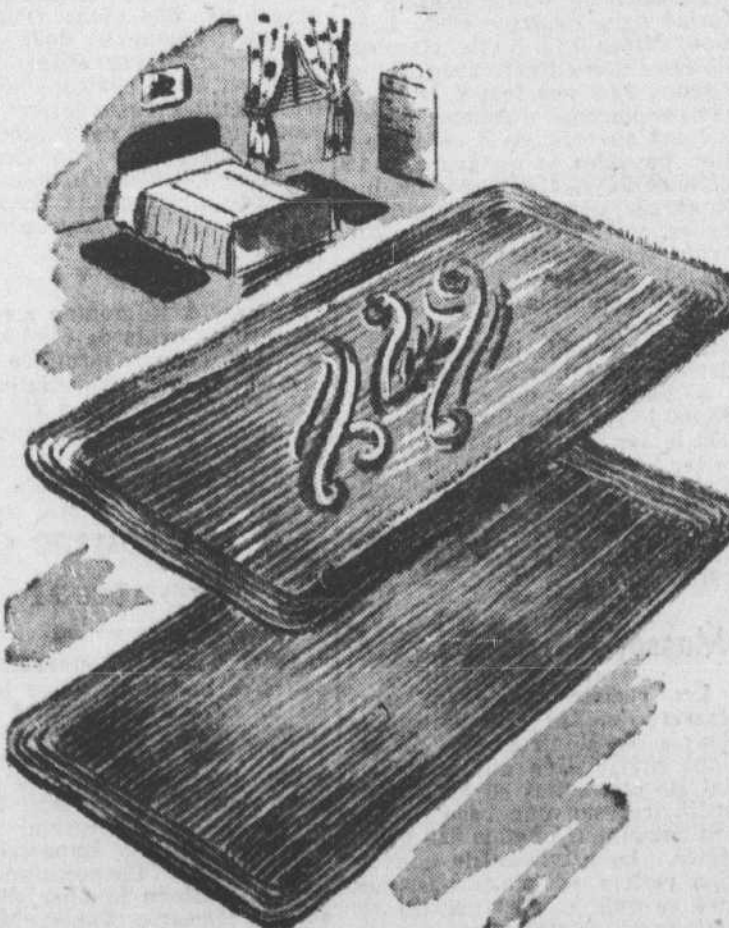
UN PRODUIT DE B. HOUE & GROTHÉ LIMITÉE

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS.

SOLDE

DESCENTES de BAIGNOIRE

A 1/2 PRIX



... profitez de cette occasion pour acheter ces descentes de baignoire en chenille touffue... nuances variées... DEUX DIMENSIONS au choix :

20" x 34". Prix ord. 3.25

1/2 PRIX

1.63

24" x 35". Prix ord. 4.25

1/2 PRIX

2.13

Nous avons aussi un choix considérable de descentes de lit... carpettes pour chambre à coucher, etc. Venez faire votre choix tôt demain matin.

DUPUIS — onguère (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

IL NE VOUS RESTE PLUS QUE
2 JOURS

POUR PROFITER DES AUBAINES DE
NOTRE VENTE DU

80^e ANNIVERSAIRE



Mobilier de Chambre

5 MORCEAUX

Voici un élégant ameublement que vous serez ravis de posséder. Fini cœur de noyer combiné oriental, miroirs en verre poli "Plate Glass". Remarquez son magnifique dessin et ses lignes harmonieuses.

5 MORCEAUX

• Lit 4' x 6'
• Bureau: Largeur 40"
• Vanité: Largeur 45"

\$224.80

• Commode pour monsieur: Largeur: 31" hauteur: 43"
• Banc pour vanité

Régulier \$261.75 pour

SURVEILLEZ
LA MARCHANDISE
PORTANT L'ECUSSON
DU 80^e ANNIVERSAIRE



DIVAN-STUDIO de marque SIMMONS

L'étiquette Simmons de ce studio est la garantie de sa bonne qualité. Ce studio à trois coussins, doté d'un matelas à ressorts, facile à transformer en lit simple ou double, constitue un meuble de belle apparence, confortable et pratique. Prix rég. \$100.00 pour.

Tot qu'illustré
\$82.80

CONDITIONS DE PAIEMENT CONFORMES A LA LOI PROVINCIALE

A travers la province:

QUÉBEC • HULL
TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE
FARNHAM • ROUVY
DRUMMONDVILLE
MONTMAGNY

A. BÉLANGER

Manufacturiers du fameux poêle "BELANGER"
MONTMAGNY, P.Q.

A Montréal:

BUREAU CHEF:
858 EST. ST-CATHERINE
BE. 2861
434 BOUL. CREMAZIE
4493 WELLINGTON
3714 OUEST. NOTRE-DAME
1149 EST. MONT-ROYAL
6879 SAINT-HUBERT
1950 EST. ONTARIO